



# ASSOCIATION PACHAMAMA

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE - ORGANE SUPRÊME DE L'ASSOCIATION PROCÈS-VERBAL DE LA SESSION EXTRAORDINAIRE DU 6/11/2025

TENUE À L'ESPACE PALETTES – AV. DES COMMUNES-RÉUNIES 73 -1212 GRAND-LANCY

WWW.ASSOCIATION-PACHAMAMA.CH  
WWW.PACHAMAMACONNEXION.COM

SECRETARIAT@ASSOCIATION-PACHAMAMA.CH  
INFO@PACHAMAMACONNEXION.COM



# ASSOCIATION PACHAMAMA



## PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

### EXTRAORDINAIRE DU 6 NOVEMBRE 2025



INTERNE – TRAITEMENT DU DOCUMENT										
Document					Auteur(s)			Date doc	25.11.2025	
Procès-Verbal Assemblée Générale Extraordinaire du 6 novembre 2025.docx					Olivier CROSET, Luan ISENAJ			Version	2	
Classement	Association → AG → AG Extraordinaire 6.11.25 → PV						Confidentialité	Publique		
Resp. Comité	Secrétariat	Organe(s) informé(s) :			AG + OC	Commission(s)	N/A	Département(s)	Direction ; Cohésion Sociale	
Projet(s)	Projet de restructuration interne, de réorganisation opérationnelle et professionnalisation pour suivre l'évolution grandissante de l'association					Sous-Commission	N/A	Secteur(s)	Membres et adhérents ; Partenaires	
Préavis du Comité	<input checked="" type="checkbox"/> Approuvé	<input type="checkbox"/> Refusé	<input type="checkbox"/> Autre	Le	11/11 2025	Signatures 2 membres du comité		TAMPON (si imprimé et scanné)		
Suite	1) Lecture et approbation par le comité 2) Transmission à qui de droit avec annexes 2) Approbation du PV à l'AG ordinaire du 5 février 2026							Luan ISENAJ, Trésorier		
Remarques	Si version numérique, seuls les noms et prénoms des membres du Comité ayant signé la version imprimée de cette section apparaissent sans le tampon.									
Annexes liées	Liste des présences signées – Nouveaux Statuts									





# ASSOCIATION PACHAMAMA

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE - ORGANE SUPRÊME DE L'ASSOCIATION PROCÈS-VERBAL DE LA SESSION EXTRAORDINAIRE DU 6/11/2025

TENUE À L'ESPACE PALETTES – AV. DES COMMUNES-RÉUNIES 73 -1212 GRAND-LANCY

[WWW.ASSOCIATION-PACHAMAMA.CH](http://WWW.ASSOCIATION-PACHAMAMA.CH)  
[WWW.PACHAMAMACONNEXION.COM](http://WWW.PACHAMAMACONNEXION.COM)

[SECRETARIAT@ASSOCIATION-PACHAMAMA.CH](mailto:SECRETARIAT@ASSOCIATION-PACHAMAMA.CH)  
[INFO@PACHAMAMACONNEXION.COM](mailto:INFO@PACHAMAMACONNEXION.COM)

### ✉ ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE - PACHAMAMA

📄 CONVOCATION PAR	Le Comité de l'association	
📅 DATE	Jeudi 6 novembre 2025	
🕒 HORAIRE ET DÉROULEMENT	19h00 – 20h00 (Accueil –Feuille présences, régularisation statut membres) 20h00 – 21h45 (Séance formelle en 2 parties avec pause) 21h45 – 22h15 (Verre de l'amitié, rangement et fin)	
📍 LIEU	Espace Palettes – Salle Michel Simon Avenue des Communes-Réunies 73 – 1212 Grand-Lancy	
👤 DIRECTION DE L'ASSEMBLÉE	Jennifer REUTELER	Présidente
📄 PRISE DU PV	Olivier CROSET	Secrétaire
📄 FINALISATION DU PV	Luan ISENAJ	Membre du Comité
⚖️ COMPTAGE DES VOIX	Samira NICOLAS	Membre du Comité durant la 1 <sup>ère</sup> partie Vice-présidente élue durant la 2 <sup>ème</sup> partie
	Luan ISENAJ	Membre durant la 1 <sup>ère</sup> partie Membre du Comité durant la 2 <sup>ème</sup> partie
💰 ORGANE DE CONTRÔLE	Non présents, non requis durant 1 <sup>ère</sup> partie (AG extraordinaire) Sonia LONATI & Yara NAVARRETE (élues pour l'exercice 2025)	
📄 PRÉSENCES	15 personnes présentes avec droit de vote (1 <sup>ère</sup> partie) 14 personnes présentes avec droit de vote (2 <sup>ème</sup> partie)	
🗳️ QUORUM ET MAJORITÉ SIMPLE	Pas de quorum requis par les statuts (anciens et nouveaux) La majorité simple des membres présents se situe à 8 voix	

### 📄 LISTE DES PRÉSENCES

La feuille originale des présences (imprimée) et signées (support papier, stylo) par les personnes listées ci-dessous est annexée au présent PV

Jennifer REUTELER	✓	🗳️	👤	Samira NICOLAS	✓	🗳️	👤	Raphaël MAILLARD	✓	🗳️	👤
Olivier CROSET	✓	🗳️	👤	Alessandra BATTAGLIERI	✓	🗳️	👤	Luan ISENAJ	✓	🗳️	👤
Florian MENOUD	✓	🗳️	👤	Elisangela DIAS DOS ANJOS	✓	🗳️		Yara NAVARRETE	✓	🗳️	
Sonia LONATI	✓	🗳️		Jean-Daniel AUBERSON <sup>1</sup>	✓	🗳️		Yohann VILA	✓	🗳️	
Yves DEVELAY	✓	🗳️		David MARGUERAT	✓	🗳️		Roberto RICCI <sup>2</sup>	✓	🗳️	👤

<sup>1</sup> Jean-Daniel AUBERSON (ci-après nommé JD) quitte la séance à la fin de la 1<sup>ère</sup> partie formelle vers 20h50

<sup>2</sup> Roberto RICCI est le représentant de la Société « Synergie » : Membre de l'association de Type Personne Morale

### LÉGENDES DE LA LISTE DES PRÉSENCES

✓ Présence

🗳️ Droit de vote

👤 Membre du Comité élu

👤 Direction de la séance

👤 Mandataire



# ASSOCIATION PACHAMAMA

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE - ORGANE SUPRÊME DE L'ASSOCIATION PROCÈS-VERBAL DE LA SESSION EXTRAORDINAIRE DU 6/11/2025

TENUE À L'ESPACE PALETTES – AV. DES COMMUNES-RÉUNIES 73 -1212 GRAND-LANCY

[WWW.ASSOCIATION-PACHAMAMA.CH](http://WWW.ASSOCIATION-PACHAMAMA.CH)  
[WWW.PACHAMAMACONNEXION.COM](http://WWW.PACHAMAMACONNEXION.COM)

[SECRETARIAT@ASSOCIATION-PACHAMAMA.CH](mailto:SECRETARIAT@ASSOCIATION-PACHAMAMA.CH)  
[INFO@PACHAMAMACONNEXION.COM](mailto:INFO@PACHAMAMACONNEXION.COM)



### PRÉAMBULE – CONVOCATION – ORDRE DU JOUR

L'Assemblée Générale extraordinaire du 6 novembre 2025, dont le présent **Procès-Verbal fait foi du déroulement et du contenu des délibérations**, devait initialement se dérouler en session ordinaire et suivre l'Ordre Du Jour tel que prévu et requis par les statuts en vigueur à cette période (version du 20 novembre 2023).



Le comité s'est vu contraint de la changer en session extraordinaire et s'est engagé durant l'AG à organiser l'AG ordinaire revenant sur l'exercice social 2025 dans le courant du 1er trimestre 2026.

### Convocation initiale à l'Assemblée Générale ordinaire dès le 4 octobre 2025

#### PREMIÈRE CONVOCATION DU 4 OCTOBRE 2025 POUR L'AG ORDINAIRE



Les membres et invités ont initialement été convoqués à l'Assemblée Générale en session ordinaire pour la date du 6 Novembre 2025 par voie électronique dès le 4 octobre 2025.

L'Ordre du jour comprenait celui prévu par les statuts en vigueur :



- L'approbation du procès-verbal de la dernière assemblée générale ;
- Le rapport du Comité sur l'activité de l'association pendant la période écoulée ;
- Les rapports de trésorerie et de l'organe de contrôle des comptes ;
- La fixation des cotisations ;
- L'adoption du budget ;
- L'approbation des rapports et comptes ;
- L'élection des membres du Comité et de l'organe de contrôle des comptes ;
- Les propositions individuelles.



La date et le lieu de la séance n'ont pas été impactés par la transformation de l'AG en format extraordinaire.





# ASSOCIATION PACHAMAMA

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE - ORGANE SUPRÊME DE L'ASSOCIATION PROCÈS-VERBAL DE LA SESSION EXTRAORDINAIRE DU 6/11/2025

TENUE À L'ESPACE PALETTES – AV. DES COMMUNES-RÉUNIES 73 -1212 GRAND-LANCY

[WWW.ASSOCIATION-PACHAMAMA.CH](http://WWW.ASSOCIATION-PACHAMAMA.CH)  
[WWW.PACHAMAMACONNEXION.COM](http://WWW.PACHAMAMACONNEXION.COM)

[SECRETARIAT@ASSOCIATION-PACHAMAMA.CH](mailto:SECRETARIAT@ASSOCIATION-PACHAMAMA.CH)  
[INFO@PACHAMAMACONNEXION.COM](mailto:INFO@PACHAMAMACONNEXION.COM)



### Contexte historique de la tenue des AG ordinaires avant la fin de l'exercice social

L'Association Pachamama organisait historiquement son AG ordinaire en novembre. Elle se tenait peu après son festival annuel, projet primaire, majeur et unique de l'association, généralement organisé en septembre.

Le rapport d'activité de l'Association et les Bilans du festival étaient donc, dans les faits, les mêmes documents avec le même contenu.

L'Organe de Contrôle pouvait, avec ce projet unique et sans autres frais majeurs de fonctionnements, vérifier les comptes pour l'exercice comptable en cours qui se terminait avec le festival pour émettre un rapport à l'Assemblée Générale.

La clôture de l'exercice comptable en cours pouvait se faire avant la fin de l'exercice social légal (31 décembre): le projet phare de l'association s'étant déjà terminé, aucune dépense, entrée majeure et activités supplémentaires ne prenant place entre le mois de novembre et la fin de l'exercice social.



C'est dans ce contexte que l'association organisait son AG ordinaire en novembre et terminait l'exercice comptable et opérationnel de l'Association en Novembre de chaque année, avant la fin effective de l'exercice social légal, lui, fixé au 31 décembre.



# ASSOCIATION PACHAMAMA

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE - ORGANE SUPRÊME DE L'ASSOCIATION PROCÈS-VERBAL DE LA SESSION EXTRAORDINAIRE DU 6/11/2025

TENUE À L'ESPACE PALETTES – AV. DES COMMUNES-RÉUNIES 73 -1212 GRAND-LANCY

[WWW.ASSOCIATION-PACHAMAMA.CH](http://WWW.ASSOCIATION-PACHAMAMA.CH)  
[WWW.PACHAMAMACONNEXION.COM](http://WWW.PACHAMAMACONNEXION.COM)

[SECRETARIAT@ASSOCIATION-PACHAMAMA.CH](mailto:SECRETARIAT@ASSOCIATION-PACHAMAMA.CH)  
[INFO@PACHAMAMACONNEXION.COM](mailto:INFO@PACHAMAMACONNEXION.COM)



### Transformation de l'Assemblée Générale en session extraordinaire par le Comité



Un contexte complexe lié à l'évolution grandissante de l'association comprenant la multiplication des projets, l'apparition de difficultés de dernière minute et des facteurs indépendants de la volonté du Comité l'ont poussé à revoir sa façon de procéder vis-à-vis de l'organisation de son Assemblée Générale.

- ⇒ L'année 2025 a vu la concrétisation de nouvelles activités ainsi que l'émancipation de projets sociaux jusqu'ici intégrés au festival et désormais autonomes.
- ⇒ L'association ainsi que son festival ont grandi en termes humains, financiers et en nombre de projets additionnels.
- ⇒ Les projets additionnels avec leur propre budget et bilan auxquels s'ajoutent en parallèle les frais de fonctionnement de l'association en constante évolution nécessitent l'adaptation du plan comptable, des outils numériques.
- ⇒ La réorganisation et restructuration interne de l'association dans sa gouvernance et ses opérations est apparue comme nécessaire pour s'adapter aux besoins apparus ces dernières années.



Il était en effet impossible pour le Comité de remplir ses obligations envers les membres réunis en AG ordinaire, les Vérificateurs de Comptes et ses Partenaires Institutionnels en maintenant l'Assemblée Générale sous sa forme ordinaire et traditionnelle telle que décrite précédemment.



Le Comité a donc pris la décision de transformer l'Assemblée Générale en session extraordinaire et a reconvoqué les personnes précédemment conviées à travers un nouveau courrier électronique comprenant un ordre du jour mis à jour et a transmis de nouveaux documents à l'étude.



Le Comité a informé les membres que l'Assemblée Générale Ordinaire serait organisée dans le courant du premier trimestre 2026.





# ASSOCIATION PACHAMAMA

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE - ORGANE SUPRÊME DE L'ASSOCIATION PROCÈS-VERBAL DE LA SESSION EXTRAORDINAIRE DU 6/11/2025

TENUE À L'ESPACE PALETTES – AV. DES COMMUNES-RÉUNIES 73 -1212 GRAND-LANCY

[WWW.ASSOCIATION-PACHAMAMA.CH](http://WWW.ASSOCIATION-PACHAMAMA.CH)  
[WWW.PACHAMAMACONNEXION.COM](http://WWW.PACHAMAMACONNEXION.COM)

[SECRETARIAT@ASSOCIATION-PACHAMAMA.CH](mailto:SECRETARIAT@ASSOCIATION-PACHAMAMA.CH)  
[INFO@PACHAMAMACONNEXION.COM](mailto:INFO@PACHAMAMACONNEXION.COM)



### FACTEURS ET COMPLICATIONS RENCONTRÉES

Les complications et imprévus ayant contribué à l'ajournement de l'AG ordinaire au premier trimestre 2026 et la tenue de l'AG extraordinaire en lieu et place de celle initialement prévue le 6 novembre 2025 comprennent, entre autres, les éléments ci-dessous :

Les nouveaux besoins opérationnels de l'association relatifs à l'apparition de nouveaux projets et l'augmentation des frais de fonctionnement nécessaires à la tenue de ces derniers, tout comme l'évolution de l'association n'étaient plus compatibles avec la clôture de l'exercice 2025 en novembre, soit deux mois avant la fin de l'exercice social réel.

Le Comité est toujours en discussion avec ses créanciers ainsi que ses débiteurs : des factures sont toujours en attente de traitement, des arrangements de paiement tant avec les prestataires que les clients sont en discussions et des demandes de soutien rétroactives sont en attente de réponse.



Ces échanges auront un impact dans la production du rapport d'activité ainsi que les divers documents relatifs à la comptabilité que l'Organe de Contrôle doit pouvoir consulter à l'avance afin d'émettre un rapport que le Comité présente à l'AG avec les bilans lors de sa séance ordinaire.

### FACTEURS LIÉS AUX BILANS FINANCIERS ET DÉMISSIONS



Le Trésorier de l'association, élu lors de la précédente AG, a transmis au Comité sa démission avec effet immédiat, quelques jours après l'envoi de la convocation de l'AG aux membres. Il nous a informé ne pas être en mesure de mettre à jour ni clôturer la comptabilité pour l'exercice courant, celui-ci faisant face à des difficultés personnelles et une charge de travail professionnelle additionnelle importante.



Il était impossible pour le Comité de reprendre la comptabilité à temps dans de telles conditions tout comme clôturer l'exercice 2025 pour les raisons évoquées plus haut.



Les vérificateurs de compte, élus lors de la précédente AG ordinaire, n'étaient pas ou plus disponibles et le Comité n'était quoi qu'il n'en soit pas en mesure de leur fournir les documents nécessaires à l'accomplissement de leur mission.

### CHANGEMENT DE SECRÉTAIRE EN COURS D'ANNÉE



La Secrétaire de l'association élue lors de la précédente AG ordinaire a démissionné de ses fonctions en début de mandat pour des raisons personnelles. Elle a été remplacée par M. Olivier CROSET, Membre du Comité élu la même année qui a pris et tenu les fonctions additionnelles de Secrétaire en cours de route, impliquant l'apprentissage et l'intégration d'une quantité conséquente d'informations et l'accomplissement de tâches supplémentaires.





# ASSOCIATION PACHAMAMA

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE - ORGANE SUPRÊME DE L'ASSOCIATION PROCÈS-VERBAL DE LA SESSION EXTRAORDINAIRE DU 6/11/2025

TENUE À L'ESPACE PALETTES – AV. DES COMMUNES-RÉUNIES 73 -1212 GRAND-LANCY

[WWW.ASSOCIATION-PACHAMAMA.CH](http://WWW.ASSOCIATION-PACHAMAMA.CH)  
[WWW.PACHAMAMACONNEXION.COM](http://WWW.PACHAMAMACONNEXION.COM)

[SECRETARIAT@ASSOCIATION-PACHAMAMA.CH](mailto:SECRETARIAT@ASSOCIATION-PACHAMAMA.CH)  
[INFO@PACHAMAMACONNEXION.COM](mailto:INFO@PACHAMAMACONNEXION.COM)



### Convocation à l'Assemblée Générale Extraordinaire



Les membres et invités initialement convoqués pour une Assemblée Générale Ordinaire ont ainsi reçu en second temps une lettre (le 28 octobre 2025) les informant que la session du 6 novembre serait une Assemblée Générale extraordinaire. Cette lettre comprenait l'Ordre du jour adapté ainsi que les nouveaux documents à l'étude.



L'Assemblée Générale n'avait ainsi plus pour objectifs de remplir son rôle ordinaire dit de « récapitulatif » ou de « bilan » mais celui de prendre les mesures nécessaires pour répondre aux nouveaux besoins de l'Association (réorganisation, réélections, nouveaux statuts, etc.).

### PV : INFORMATIONS TRANSMISES DURANT L'AG DU 6 NOVEMBRE 2025



**Procès-Verbal AG 6.11.2025 :** Les personnes présentes lors de l'AG ont reçu les explications susmentionnées durant la partie introductive de la Séance formelle de la séance. La Présidente, Jennifer REUTELER, a notamment débuté la séance en évoquant les raisons pour lesquelles l'AG et son ordre du jour ont changé.



Les autres membres ont reçu les présentes explications (préambule du PV) par écrit avec les nouvelles convocations.



# ASSOCIATION PACHAMAMA

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE - ORGANE SUPRÊME DE L'ASSOCIATION PROCÈS-VERBAL DE LA SESSION EXTRAORDINAIRE DU 6/11/2025

TENUE À L'ESPACE PALETTES – AV. DES COMMUNES-RÉUNIES 73 -1212 GRAND-LANCY

[WWW.ASSOCIATION-PACHAMAMA.CH](http://WWW.ASSOCIATION-PACHAMAMA.CH)  
[WWW.PACHAMAMACONNEXION.COM](http://WWW.PACHAMAMACONNEXION.COM)

[SECRETARIAT@ASSOCIATION-PACHAMAMA.CH](mailto:SECRETARIAT@ASSOCIATION-PACHAMAMA.CH)  
[INFO@PACHAMAMACONNEXION.COM](mailto:INFO@PACHAMAMACONNEXION.COM)



### ORDRE DU JOUR DE L'AG EXTRAORDINAIRE DU 6.11.25 & DOCUMENTS À L'ÉTUDE



Le Comité a envoyé une 2<sup>ème</sup> lettre le 28.10.25 au sujet de l'AG les informant que la séance se déroulerait dans sa forme extraordinaire. La convocation comprenait l'Ordre du jours adapté dont les points sont listés ci-dessous.

- ❖ Accueil et consultation des documents
- ❖ La signature de présence + le paiement des cotisations afin de mettre à jour la liste des membres ayant droit de vote
- ❖ L'Approbation du PV de l'AG du 24 novembre 2025
- ❖ La présentation du bilan des activités 2025
- ❖ La présentation de la situation financière de l'association
- ❖ La Présentation des projets futurs, de la restructuration et de la votation des nouveaux statuts
- ❖ L'élection du Comité et des vérificateurs de compte
- ❖ Choix de la date de l'AG ordinaire 2026

- ⇒ Les membres, sympathisants et invités ont reçu les documents à l'étude avec la convocation.
- ⇒ Les documents à l'étude comprenaient le PV de l'AG précédente, les Statuts en vigueur lors de l'envoi de la convocation ainsi que les nouveaux statuts proposés à la votation.
- ⇒ Des informations relatives aux cotisations comprenant des options de paiements ont été transmises pour que les membres qui le devaient puissent s'acquitter de leur cotisation afin de pouvoir voter.



Les Informations suivantes ont été transmises oralement aux membres présents durant l'introduction de la partie formelle de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 6.11.25

- ⇒ L'AG étant extraordinaire, les délais statutaires d'envoi ne s'appliquaient pas et n'ont pu être respectés.
- ⇒ Le Comité présente ses excuses et explique les raisons ayant mené à cette situation.
- ⇒ Il remercie également les membres présents pour leur compréhension et leur flexibilité en acceptant de se positionner et délibérer malgré les délais serrés.
- ⇒ Au vu de ce qui précède, des copies des documents à l'étude ont été imprimées et mises à la disposition des personnes présentes lors de l'Assemblée Générale extraordinaire.
- ⇒ Au vu des délais serrés dont disposaient les membres pour prendre connaissance des documents, ces derniers ont disposé d'une heure le soir de l'AG (19h00 et 20h00) pour les consulter avant le début de la partie formelle.
- ⇒ Le Comité s'est tenu à disposition pour répondre aux éventuelles questions de compréhension ou prendre note d'éventuelles remarques qui auraient pu impacter le déroulement de l'AG.



# ASSOCIATION PACHAMAMA

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE - ORGANE SUPRÊME DE L'ASSOCIATION PROCÈS-VERBAL DE LA SESSION EXTRAORDINAIRE DU 6/11/2025

TENUE À L'ESPACE PALETTES – AV. DES COMMUNES-RÉUNIES 73 -1212 GRAND-LANCY

[WWW.ASSOCIATION-PACHAMAMA.CH](http://WWW.ASSOCIATION-PACHAMAMA.CH)  
[WWW.PACHAMAMACONNEXION.COM](http://WWW.PACHAMAMACONNEXION.COM)

[SECRETARIAT@ASSOCIATION-PACHAMAMA.CH](mailto:SECRETARIAT@ASSOCIATION-PACHAMAMA.CH)  
[INFO@PACHAMAMACONNEXION.COM](mailto:INFO@PACHAMAMACONNEXION.COM)



### Cotisation(s) et listing des membres

Les membres, sympathisants et invités de l'Assemblée Générale sont priés à travers un paragraphe présent dans la convocation de prendre contact avec le Comité et/ou de régulariser leur situation quant à leur statut de membre via le paiement de leur cotisation et/ou par la réaffirmation par écrit auprès du comité de leur volonté à rester membre.

L'adhésion ou le renouvellement de celle-ci dans ce contexte les engageaient selon les statuts à s'acquitter de la cotisation avant ou pendant l'AG pour bénéficier du droit de vote. Il a également été offert aux membres se trouvant dans des situations particulières de s'entretenir avec le Comité pour trouver un arrangement, soit en s'engageant à payer la cotisation dans les plus brefs délais après l'AG, soit à demander une remise partielle ou totale pour de justes motifs.



Les membres sont priés de verser le montant de leur cotisation sur le compte bancaire de l'association (pour lequel une facture QR leur est envoyée) ou de se présenter à l'Assemblée Générale entre 19h00 et 20h00 pour payer en espèces ou par carte le montant de CHF 50.-



### Rappels transmis aux membres par écrit et à l'oral durant la séance

- ⇒ Conformément aux statuts (anciens et nouveaux), les membres n'étant plus à jour sur leur cotisation malgré deux rappels ou n'ayant plus cotisé depuis 2 années consécutives ne bénéficient plus de leur droit de vote et sont susceptibles d'être exclus.
- ⇒ De nombreux membres ayant rejoint l'association à ses débuts ou ayant ponctuellement soutenu cette dernière en la rejoignant n'ont plus donné de nouvelles depuis un moment et/ou n'ont jamais transmis leur démission formelle.
- ⇒ Les listes de membres dont dispose le comité ne sont ainsi plus à jour et presque plus aucun membre n'est à jour dans le paiement de ses cotisations.





# ASSOCIATION PACHAMAMA

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE - ORGANE SUPRÊME DE L'ASSOCIATION PROCÈS-VERBAL DE LA SESSION EXTRAORDINAIRE DU 6/11/2025

TENUE À L'ESPACE PALETTES – AV. DES COMMUNES-RÉUNIES 73 -1212 GRAND-LANCY

[WWW.ASSOCIATION-PACHAMAMA.CH](http://WWW.ASSOCIATION-PACHAMAMA.CH)  
[WWW.PACHAMAMACONNEXION.COM](http://WWW.PACHAMAMACONNEXION.COM)

[SECRETARIAT@ASSOCIATION-PACHAMAMA.CH](mailto:SECRETARIAT@ASSOCIATION-PACHAMAMA.CH)  
[INFO@PACHAMAMACONNEXION.COM](mailto:INFO@PACHAMAMACONNEXION.COM)



### MESURES PRISES PAR LE COMITÉ ET COMMUNIQUÉES EN DÉBUT DE SÉANCE CONCERNANT LES MEMBRES ET L'ACQUITTEMENT DES COTISATIONS IMPAYÉES



Le Comité demande à tous les invités présents (intéressés par le statut de membre) de remplir un formulaire d'adhésion (contenant une case pour le renouvellement) afin de permettre à l'association de repartir sur une nouvelle base dans sa liste des membres.



Le Comité a décidé de ne pas engager de mesures administratives ou légales à l'encontre des membres ne s'étant pas ou plus acquittés de leur cotisation les années précédentes mais ayant répondu aux relances du Comité que ce soit pour démissionner ou renouveler leur adhésion pour l'année courante (afin de bénéficier du droit de vote).



Le Comité a déjà relancé mais relancera à nouveau ces prochaines semaines tous ses membres (anciens, présents, potentiels ou nouveaux) afin de clarifier leur situation. Il est oralement notifié à l'AG en début de séance les informations suivantes :

- ❖ *Les personnes souhaitant rester membre et ayant des cotisations passées (< AG 2024) impayées sont invités à les payer s'ils souhaitent soutenir l'association mais sont le cas échéant absoutes de celles-ci s'ils ne sont pas en mesure de les payer ou pour tout autre juste motif à la condition qu'ils donnent des nouvelles et ou répondent au Comité.*
- ❖ *Le suivi des cotisations commence dès le 6.11.25 et les cotisations payées avant la fin de l'exercice social 2025 confèrent aux membres leur statut jusqu'au 31 décembre 2026. Les membres n'ayant pas payé la cotisation pour l'exercice en cours sont priés de le faire pour bénéficier du droit de vote durant la séance.*
- ❖ *Les membres à qui une réduction ou la gratuité de cotisation pour l'AG du 6 Novembre 2025 ont été attribuées leur donne le statut de membre jusqu'à la fin de l'exercice social au 31 décembre 2025. Ces réductions ne s'appliquent pas au-delà de l'année civile en cours.*
- ❖ *Les membres ayant bénéficié d'une réduction ou de la gratuité pour l'AG seront – sauf mention contraire - tenus de payer leur cotisation annuelle dès le début de l'année 2026, notamment pour bénéficier du droit de vote à l'AG ordinaire du premier trimestre 2026.*



Le Comité procédera après l'Assemblée Générale a des mesures de relances et contactera les anciens membres comme les actuels afin de leur permettre de démissionner ou renouveler leur adhésion. Ils bénéficieront d'un délai à déterminer au-delà duquel le Comité prendra les mesures nécessaires en lien avec l'exclusion et l'acquittement des cotisations conformément à ses statuts et aux informations transmises durant l'AG.





# ASSOCIATION PACHAMAMA

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE - ORGANE SUPRÊME DE L'ASSOCIATION PROCÈS-VERBAL DE LA SESSION EXTRAORDINAIRE DU 6/11/2025

TENUE À L'ESPACE PALETTES – AV. DES COMMUNES-RÉUNIES 73 -1212 GRAND-LANCY

[WWW.ASSOCIATION-PACHAMAMA.CH](http://WWW.ASSOCIATION-PACHAMAMA.CH)  
[WWW.PACHAMAMACONNEXION.COM](http://WWW.PACHAMAMACONNEXION.COM)

[SECRETARIAT@ASSOCIATION-PACHAMAMA.CH](mailto:SECRETARIAT@ASSOCIATION-PACHAMAMA.CH)  
[INFO@PACHAMAMACONNEXION.COM](mailto:INFO@PACHAMAMACONNEXION.COM)



Les informations ci-dessous sont transmises oralement à l'assemblée par Samira NICOLAS et Luan ISENAJ durant la période d'accueil entre 19h00 et 20h00 puis rappelées par la Présidente, Jennifer REUTELER, durant l'introduction de la séance formelle de l'AG.

Le Comité a pris et prendra acte des éventuels membres démissionnaires s'ils en émettent le souhait par écrit. Ils sont tenus de payer les éventuelles cotisations passées impayées et l'association se réserve le droit de prendre toute mesure nécessaire pour récupérer les sommes due, comprenant la mise aux poursuites et ou l'addition des frais de rappels s'ils ne respectent pas les délais de relances qui seront notifiés par écrit par le Comité après l'Assemblée Générale.

Les membres ne donnant pas de nouvelle malgré les relances ou n'ayant plus pris part aux activités, réunions des années précédentes seront exclus s'ils ne répondent plus aux . Ces derniers recevront un courrier/courriel les informant de leur exclusion ainsi qu'une facture récapitulative finale des cotisations impayées dont ils doivent s'acquitter.

Les membres renouvelant leur adhésion, s'ils ont des cotisations passées impayées sont invités à les payer s'ils en ont les moyens et souhaitent soutenir financièrement l'association mais sont formellement libérés de leur obligation de s'acquitter des éventuelles cotisations en souffrance pour les périodes précédant l'exercice 2024-2025 conformément aux mesures prises par le Comité.



Ces dispositions sont proposées dans un esprit de bienveillance, d'équité et de respect envers les personnes ayant pris le temps de donner des nouvelles, se trouvant dans des situations financières potentiellement compliquées et ayant fait part de leur souhait de renouveler leur statut de membre ou de formellement démissionner de ce dernier dans le délai étendu offert.



Les cotisations pour l'exercice 2024-2025 ne sont pas comprises dans cette « remise à zéro » et les membres sont tenus de régulariser leur cotisation pour pouvoir bénéficier de leur droit de vote à l'AG du 6.11.25 pour laquelle le présent PV est produit.



# ASSOCIATION PACHAMAMA

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE - ORGANE SUPRÊME DE L'ASSOCIATION PROCÈS-VERBAL DE LA SESSION EXTRAORDINAIRE DU 6/11/2025

TENUE À L'ESPACE PALETTES – AV. DES COMMUNES-RÉUNIES 73 -1212 GRAND-LANCY

[WWW.ASSOCIATION-PACHAMAMA.CH](http://WWW.ASSOCIATION-PACHAMAMA.CH)  
[WWW.PACHAMAMACONNEXION.COM](http://WWW.PACHAMAMACONNEXION.COM)

[SECRETARIAT@ASSOCIATION-PACHAMAMA.CH](mailto:SECRETARIAT@ASSOCIATION-PACHAMAMA.CH)  
[INFO@PACHAMAMACONNEXION.COM](mailto:INFO@PACHAMAMACONNEXION.COM)



## DÉROULEMENT DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

La soirée s'est déroulée en quatre phases durant lesquelles les éléments de l'ordre du jour ont été traités.

<b>DÉROULEMENT DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE DU 6 NOVEMBRE 2025</b>	
<b>1. ACCUEIL &amp; MOMENT CONVIVAL</b>	
<b>ACCUEIL – MOMENT CONVIVAL</b> 19H00 – 20H00	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Accueil, moment convivial : apéritif et projection des images du festival 25'</li><li>▪ Signature de la feuille des présences</li><li>▪ Régularisation du statut de membre (formulaire d'adhésion, renouvellement, paiement cotisation)</li><li>▪ Temps libre pour consultation des documents à l'étude et poser des questions aux membres du comité de manière informelle</li></ul>
<b>2. SÉANCE FORMELLE : PARTIE I</b>	
<b>PARTIE I : RÉTROSPECTIVE</b> 20H00 – 20H50  15 personnes présentes, toutes membres avec le droit de vote. La majorité simple est fixée à 8 voix.	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Accueil par la Présidente, explication du déroulement de la soirée et lecture des sujets prévus (projetés)</li><li>▪ Composition de l'association : membres</li><li>▪ Approbation du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale ordinaire 2024</li><li>▪ Rétrospective 2025</li><li>▪ Comité : démissions, candidatures et élections</li></ul>
<b>PAUSE</b>	
<b>3. SÉANCE FORMELLE : PARTIE II</b>	
<b>PARTIE II : RESTRUCTURATION &amp; FUTUR</b> 21H00 – 21H45  14 personnes présentes, toutes membres avec le droit de vote. La majorité simple est fixée à 8 voix. (Un des membres présents avait d'autres obligations et a quitté l'AG lors de la pause. Il n'a pas donné de procuration pour être représenté.)	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Restructuration et évolution de l'association : votation des nouveaux statuts et projection de l'organigramme</li><li>▪ Projets futurs en 3 pôles : événementiel, culture &amp; social</li><li>▪ Situation financière et stratégie financière future</li><li>▪ Extension exceptionnelle des compétences du comité en matière de restructuration et utilisation des ressources</li><li>▪ Election de l'Organe de Contrôle</li><li>▪ Commentaires, questions, propositions individuelles</li></ul>
<b>4. VERRE DE L'AMITIÉ ET FIN</b>	
<b>VERRE DE L'AMITIÉ ET FIN</b> 21H45 – 22H15	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Signature des nouveaux statuts &amp; photo</li><li>▪ Verre de l'amitié, rangement</li></ul>





# ASSOCIATION PACHAMAMA

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE - ORGANE SUPRÊME DE L'ASSOCIATION PROCÈS-VERBAL DE LA SESSION EXTRAORDINAIRE DU 6/11/2025

TENUE À L'ESPACE PALETTES – AV. DES COMMUNES-RÉUNIES 73 -1212 GRAND-LANCY

[WWW.ASSOCIATION-PACHAMAMA.CH](http://WWW.ASSOCIATION-PACHAMAMA.CH)  
[WWW.PACHAMAMACONNEXION.COM](http://WWW.PACHAMAMACONNEXION.COM)

[SECRETARIAT@ASSOCIATION-PACHAMAMA.CH](mailto:SECRETARIAT@ASSOCIATION-PACHAMAMA.CH)  
[INFO@PACHAMAMACONNEXION.COM](mailto:INFO@PACHAMAMACONNEXION.COM)



## PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE – 6/11/25

Le présent document résume le déroulement et les décisions prises lors de l'Assemblée Générale extraordinaire du 6 novembre 2025. Le procès-verbal de la partie formelle proprement dite débute à partir de cette section.

Les éléments précédents, bien qu'utiles à la compréhension du contexte, ne constituent pas nécessairement le contenu des délibérations ou des décisions de l'Assemblée dans son entièreté à l'exception des sections et éléments précédents dont le contenu est clairement commenté dans le présent document comme avoir été transmis aux membres présents à l'Assemblée Générale Extraordinaire de manière orale.

Les autres sujets et informations, s'ils n'ont pas été mentionnés comme ayant été communiqués durant la séance de l'AG, ne sont mentionnés qu'à titre strictement contextuel, afin d'assurer la traçabilité des étapes préalables à la séance et pour permettre aux personnes, institutions, prestataires et autres tiers externes à l'Association de mieux comprendre la situation.

## ACCUEIL LIBRE, CONSULTATION DES DOCUMENTS ET APÉRITIF



Les invités sont accueillis dès 19h00 par Samira NICOLAS et Luan ISENAJ afin d'établir et/ou clarifier leur statut dans l'association. Toutes et tous sont invités à signer la feuille des présences.



Les personnes souhaitant renouveler leur statut de membre ou le devenir, remplissent un formulaire d'adhésion (comprenant une case indiquant le renouvellement le cas échéant) et s'acquittent du montant de leur cotisation s'ils ne sont pas à jour pour l'exercice 2024-2025 ou s'ils viennent de rejoindre l'association.



Samira NICOLAS et Luan ISENAJ complètent les colonnes des lignes signées par chaque personne en y indiquant s'ils sont membres, s'ils bénéficient du droit de vote et leur statut vis-à-vis du paiement des cotisations.



Samira NICOLAS et Luan ISENAJ rappellent aux personnes accueillies que les documents à l'étude leur ont été envoyés au format électronique avec leur convocation et s'assurent auprès de toutes et tous qu'ils ont eu l'opportunité de les lire. Ils mettent, le cas échéant, lesdits documents à la disposition des invités au format papier pour lecture libre entre 19h00 et 20h00, avant le début formel de l'AG.



Les membres du Comité se tiennent à disposition des invités pour répondre aux questions relatives aux documents s'il y en a, afin que toute personne ayant un droit de vote puisse participer aux délibérations durant la partie formelle et faire valoir sa voix de manière éclairée.



# ASSOCIATION PACHAMAMA

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE - ORGANE SUPRÊME DE L'ASSOCIATION PROCÈS-VERBAL DE LA SESSION EXTRAORDINAIRE DU 6/11/2025

TENUE À L'ESPACE PALETTES – AV. DES COMMUNES-RÉUNIES 73 -1212 GRAND-LANCY

[WWW.ASSOCIATION-PACHAMAMA.CH](http://WWW.ASSOCIATION-PACHAMAMA.CH)  
[WWW.PACHAMAMACONNEXION.COM](http://WWW.PACHAMAMACONNEXION.COM)

[SECRETARIAT@ASSOCIATION-PACHAMAMA.CH](mailto:SECRETARIAT@ASSOCIATION-PACHAMAMA.CH)  
[INFO@PACHAMAMACONNEXION.COM](mailto:INFO@PACHAMAMACONNEXION.COM)



### Moment convivial et projection des images du festival

Avant le début formel de l'Assemblée Générale, durant la période dédiée à l'accueil, les personnes présentes sont invitées à partager un moment convivial et informel autour d'un apéritif durant lequel des images de l'édition 2025 du Festival de l'Association sont projetées pour la première fois.

### Fin de la période d'accueil libre, comptage des présences et des voix

A 19h55, Samira NICOLAS et Luan ISENAJ établissent puis transmettent à l'Assemblée Générale :

- le décompte final des personnes présentes
- le décompte final des membres ayant un droit de vote

Ces informations permettent à toute l'assemblée de connaître le nombre de voix nécessaires pour atteindre la majorité simple des membres présents et/ou votants garantissant les engagements de l'association envers son processus décisionnel collectif impliquant la transparence et la légitimité des voix lors des délibérations.

### INFORMATIONS TRANSMISES À L'AG EN DÉBUT DE SÉANCE

15 personnes présentes 15 sont membres avec droit de vote	La majorité simple des membres présents lors des votes est de 8 voix	7 personnes ont rejoint l'association en 2025 et sont présentés à l'AG par le Comité qui a approuvé lesdits membres
--	--	--





# ASSOCIATION PACHAMAMA

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE - ORGANE SUPRÊME DE L'ASSOCIATION PROCÈS-VERBAL DE LA SESSION EXTRAORDINAIRE DU 6/11/2025

TENUE À L'ESPACE PALETTES – AV. DES COMMUNES-RÉUNIES 73 -1212 GRAND-LANCY

[WWW.ASSOCIATION-PACHAMAMA.CH](http://WWW.ASSOCIATION-PACHAMAMA.CH)  
[WWW.PACHAMAMACONNEXION.COM](http://WWW.PACHAMAMACONNEXION.COM)

[SECRETARIAT@ASSOCIATION-PACHAMAMA.CH](mailto:SECRETARIAT@ASSOCIATION-PACHAMAMA.CH)  
[INFO@PACHAMAMACONNEXION.COM](mailto:INFO@PACHAMAMACONNEXION.COM)



### DÉBUT DE LA PARTIE FORMELLE – INTRODUCTION



Jennifer REUTELER, Présidente de l'Association, débute la séance à 20h00 et remercie les personnes présentes de s'être déplacées.



Durant cette phase d'introduction, Jennifer REUTELER explique aux membres que le Comité procède à la mise à jour de la liste des Membres de l'association et vérifie à cet effet la situation des membres passés, présents, potentiels ou nouveaux vis-à-vis de leur(s) cotisation(s) pour garantir le respect du processus décisionnel de l'association.

- ⇒ Elle informe l'Assemblée des mesures prises par le Comité pour mettre à jour le listing des membres tel que décrit en préambule du présent PV.
- ⇒ La Présidente explique donc que Samira NICOLAS et Luan ISENAJ ont, dans ce contexte, accueilli chaque personne venue à l'AG de manière individuelle afin de garantir la transparence et la légitimité des voix durant la session.

### Rappel oral au sujet de la qualité de membre



Les membres présents sont, dans ce contexte, informés que le Comité va relancer les anciens membres n'ayant plus donné de nouvelle et qu'à l'exception de la cotisation pour la fin de l'année 2025, les éventuelles cotisations passées précédant l'exercice 2024-2025 (avant la dernière AG) et non payées sont absoutes pour les membres renouvelant leur adhésion afin de repartir sur de nouvelles bases (voir préambule du présent document)



Le Comité va relancer les membres n'ayant plus donné de nouvelles et prendra, au besoin, les dispositions nécessaires afin de récolter les cotisations dues et procéder aux exclusions pour les personnes ne s'étant plus acquittées de leur cotisation depuis 2 exercices sociaux consécutifs et/ou après deux rappels conformément aux anciens et nouveaux statuts (voir préambule PV).





# ASSOCIATION PACHAMAMA

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE - ORGANE SUPRÊME DE L'ASSOCIATION PROCÈS-VERBAL DE LA SESSION EXTRAORDINAIRE DU 6/11/2025

TENUE À L'ESPACE PALETTES – AV. DES COMMUNES-RÉUNIES 73 -1212 GRAND-LANCY

[WWW.ASSOCIATION-PACHAMAMA.CH](http://WWW.ASSOCIATION-PACHAMAMA.CH)  
[WWW.PACHAMAMACONNEXION.COM](http://WWW.PACHAMAMACONNEXION.COM)

[SECRETARIAT@ASSOCIATION-PACHAMAMA.CH](mailto:SECRETARIAT@ASSOCIATION-PACHAMAMA.CH)  
[INFO@PACHAMAMACONNEXION.COM](mailto:INFO@PACHAMAMACONNEXION.COM)



## COMMUNICATIONS PRÉLIMINAIRES SUR L'AG EXTRAORDINAIRE

Jennifer REUTELER communique à l'Assemblée une série d'informations afin de s'assurer que tout le monde est sur la même longueur d'onde concernant le format de l'Assemblée Générale, à savoir qu'il s'agit d'une session extraordinaire. Elle s'assure que les membres comprennent pourquoi un rapport d'activité complet ou des bilans finaux ne sont pas soumis ce soir comme cela aurait dû se faire initialement ou s'était fait les années passées.

- ⇒ Jennifer REUTELER présente brièvement les membres du Comité pour l'année écoulée ainsi que les mandataires que le Comité a intégré en son sein en cours d'année (listés plus tard dans le pv).
- ⇒ Elle explique à l'Assemblée pourquoi la séance du jour se tient sous sa forme extraordinaire, de l'impossibilité pour le Comité de remplir les obligations d'une AG ordinaire dans un délai si serré et avant la fin effective de l'exercice social. Elle résume de manière sommaire les explications décrites en préambule du PV.

### Projet de restructuration

Avant de procéder à la suite de la séance, Jennifer REUTELER, informe les membres du Projet de Restructuration visant à faire évoluer l'association dans sa progression et détaille les changements que cela comprend dans l'organisation et dans son fonctionnement interne.

Entamé cet automne, ce Projet de Restructuration comprend la mise à jour des Statuts qui seront proposés à l'approbation au cours de la soirée, ceci, afin de suivre l'Association dans ses besoins administratifs, financiers et légaux qui vont de pair avec sa progression ainsi que les souhaits d'agrandissement exprimés ou vécus. Cela passe donc par la formalisation de la diversification de l'association dans ses pôles d'activités et une réorganisation dans ses opérations.

L'association a toujours privilégié la culture et l'événementiel comme vecteurs universels et unificateurs de son public, ses bénéficiaires et ses intervenants internes et externes afin de promouvoir la vie associative, le bénévolat, et le volontariat. Ce projet permettra d'optimiser l'accompagnement individualisé de chaque acteur de l'association que ce soit à travers des opportunités de bénévolat, de stage, de mission(s) rémunérée(s) ou de formations.





# ASSOCIATION PACHAMAMA

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE - ORGANE SUPRÊME DE L'ASSOCIATION PROCÈS-VERBAL DE LA SESSION EXTRAORDINAIRE DU 6/11/2025

TENUE À L'ESPACE PALETTES – AV. DES COMMUNES-RÉUNIES 73 -1212 GRAND-LANCY

[WWW.ASSOCIATION-PACHAMAMA.CH](http://WWW.ASSOCIATION-PACHAMAMA.CH)  
[WWW.PACHAMAMACONNEXION.COM](http://WWW.PACHAMAMACONNEXION.COM)

[SECRETARIAT@ASSOCIATION-PACHAMAMA.CH](mailto:SECRETARIAT@ASSOCIATION-PACHAMAMA.CH)  
[INFO@PACHAMAMACONNEXION.COM](mailto:INFO@PACHAMAMACONNEXION.COM)



### Autres informations communiquées à l'assemblée durant l'introduction



Les membres sont informés que M. Olivier CROSET, Secrétaire, prendra le Procès-Verbal de la séance du jour. Il sera assisté de Samira NICOLAS et Luan ISENAJ qui procéderont au comptage des voix lors des délibérations.



Les résultats des délibérations seront transmis à la Présidente, Jennifer REUTELER, par Samira NICOLAS et Luan ISENAJ, qui les lira à voix haute devant l'Assemblée. Les résultats seront consignés par Olivier CROSET dans le présent PV.



Afin de procéder à la suite formelle de l'AG, Samira NICOLAS et Luan ISENAJ transmettent à l'Assemblée Générale le récapitulatif de la feuille des présences permettant à tout le monde de connaître le processus décisionnel et le nombre de voix délibérantes.

- ✓ Il y a 15 membres ayant le droit de vote
- ✓ La majorité simple des membres présents nécessaire à l'approbation de la plupart des points de l'ordre du jour (exception faite du changement des statuts) est fixée à **8 voix**.
- ⇒ Les membres sont informés que les anciens statuts comme les nouveaux ne fixent pas de quorum (nombre minimum de personnes présentes pour que l'AG soit valablement constituée) : la séance peut donc débuter et l'AG extraordinaire est valablement constituée. **Ses délibérations sont valides.**

### PRÉSENTATION DES MEMBRES AYANT REJOINT L'ASSOCIATION EN 2025

Luan ISENAJ, mandataire au Comité depuis octobre 2025, lit à voix haute les noms des 7 nouveaux membres ayant formellement rejoint l'association depuis la dernière AG dans le cadre du mandat statutaire du Comité, prié de notifier l'AG des nouvelles adhésions.



- ✓ Le Comité a approuvé l'ensemble des adhésions reçues durant l'exercice écoulé.
- Il émet une recommandation à l'AG de ne pas faire usage de son droit de veto et de ce fait, confirmer de manière définitive l'approbation des nouveaux membres.
- ✓ L'Assemblée Générale dans son entièreté ne fait pas usage de son droit de veto.
- ✓ Les sept nouveaux membres sont acceptés et incorporés à la liste des membres.



# ASSOCIATION PACHAMAMA

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE - ORGANE SUPRÊME DE L'ASSOCIATION PROCÈS-VERBAL DE LA SESSION EXTRAORDINAIRE DU 6/11/2025

TENUE À L'ESPACE PALETTES – AV. DES COMMUNES-RÉUNIES 73 -1212 GRAND-LANCY

WWW.ASSOCIATION-PACHAMAMA.CH  
WWW.PACHAMAMACONNEXION.COM

SECRETARIAT@ASSOCIATION-PACHAMAMA.CH  
INFO@PACHAMAMACONNEXION.COM



### DÉROULEMENT DE LA SOIRÉE

L'introduction de la séance formelle durant laquelle la Présidente a résumé les informations présentes dans le préambule du présent PV se termine par la lecture du reste de l'Ordre du jour, également projeté via le beamer. Jennifer REUTLER explique chaque point et détaille le déroulement de la soirée.



Les membres du comité expliquent que la partie formelle se déroulera en deux parties avec une pause entre deux.

### AG : Parties formelles

- I. La première comprend globalement une rétrospective 2025 et se terminera par l'acceptation des membres sortants du comité pour l'exercice écoulé suivi de l'élection du nouveau Comité ;
- II. La seconde est plutôt centrée sur le futur de l'association (fin 2025, 2026 et plan sur 3 ans), ses activités, le processus de restructuration, l'adoption des nouveaux statuts et la préparation de l'AG ordinaire pour le premier trimestre 2026

### APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2024

La précédente Assemblée Générale ordinaire s'était tenue le 24 novembre 2024. Le procès-verbal avait été pris par Yara NAVARRETE, précédente Secrétaire, et a été finalisé par le Comité après sa démission, peu après le début de son mandat.



Il est rappelé aux membres qu'ils ont reçu le Procès-Verbal de cette séance par voie électronique et des exemplaires imprimés du document ont été mis à la disposition des membres durant la période d'accueil de l'AG extraordinaire du jour, entre 19h00 et 20h00.



Jennifer REUTLER demande aux membres présents s'ils souhaitent lire le PV en groupe ou s'ils ont des questions et/ou remarques le concernant.



Aucune remarque ou demande particulière n'étant faite par l'assemblée, Jennifer REUTLER propose de passer au vote.



L'Assemblée Générale approuve-t-elle le Procès-Verbal de l'Assemblée Générale du 24/11/24 ?

15 OUI

0 NON

0 ABSTENSION(S)



✓ LE PV DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE 2024 EST APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ.





# ASSOCIATION PACHAMAMA

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE - ORGANE SUPRÊME DE L'ASSOCIATION PROCÈS-VERBAL DE LA SESSION EXTRAORDINAIRE DU 6/11/2025

TENUE À L'ESPACE PALETTES – AV. DES COMMUNES-RÉUNIES 73 -1212 GRAND-LANCY

[WWW.ASSOCIATION-PACHAMAMA.CH](http://WWW.ASSOCIATION-PACHAMAMA.CH)  
[WWW.PACHAMAMACONNEXION.COM](http://WWW.PACHAMAMACONNEXION.COM)

[SECRETARIAT@ASSOCIATION-PACHAMAMA.CH](mailto:SECRETARIAT@ASSOCIATION-PACHAMAMA.CH)  
[INFO@PACHAMAMACONNEXION.COM](mailto:INFO@PACHAMAMACONNEXION.COM)



## RÉTROSPECTIVE 2025 – SOMMAIRE BILAN


Il est rappelé aux membres que le rapport d'activité et les bilans complets des activités 2025 leur seront présentés lors de l'Assemblée Générale ordinaire qui se tiendra dans le courant du premier trimestre 2025. Seul un bilan sommaire ne survolant que la surface des activités de l'association sera présenté ce soir.

Les événements en 2025 se sont principalement concentrés sur **l'organisation de la soirée des bénévoles**, de la **Fête de la Musique** à Lancy et sur le **festival annuel de l'Association**.

La soirée des bénévoles a été un beau moment de partage et confirme qu'au-delà des activités purement événementielles de l'association, la promotion de la vie associative, du bénévolat et la composante sociale sont une part toute aussi importante de l'association. De tels moments sont importants afin de valoriser l'engagement des bénévoles et d'offrir des moments de convivialités en dehors du « travail ».

### Fête de la musique à Lancy

La Fête de la Musique, mandat rémunéré que nous avons reçu de la Ville de Lancy, s'est bien déroulée, malgré la chaleur extrême sur les deux jours.

- ⇒ Belle collaboration avec l'Ecole des Musiques Actuelles (EMA) qui a produit un open-mic pour le samedi après-midi. Deux groupes régionaux ont été programmés en soirée.
- ⇒ Financièrement, le mandat que la Ville de Lancy nous a donné nous a permis de faire un peu de bénéfice sur l'organisation de l'événement.  
 Ce bénéfice nous a permis de significativement réduire la dette que nous subissons depuis le début de l'aventure Pachamama, lancée dans un contexte économique difficile du COVID.

### Festival 2025 : Pachamama Connexion

Le Festival s'est très bien déroulé. Le Comité et les Responsables notent que cette édition était l'une des premières où les responsables et leurs secteurs étaient de manière générale autonomes, permettant au Comité de déléguer certaines tâches. Ils ont ainsi pu se concentrer sur leur rôle de représentation et de coordination.

#### Points à retenir

- ⇒ Le manque de finances nous a empêché d'avoir une vraie tête d'affiche le vendredi soir et cela a eu un impact important sur la fréquentation ce soir-là-
- ⇒ La programmation était de qualité et le public a adhéré aux artistes proposés. Scaramuchi et Manu Digital ont terminé la soirée du samedi avec beaucoup de succès.
- ⇒ Le Comité a eu de bons retours et remercie particulièrement les responsables qui ont contribué au succès de l'événement. Le Comité rappelle qu'il a besoin des retours des membres, bénévoles et responsables pour pouvoir évoluer et améliorer la logistique de l'événement.





# ASSOCIATION PACHAMAMA

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE - ORGANE SUPRÊME DE L'ASSOCIATION PROCÈS-VERBAL DE LA SESSION EXTRAORDINAIRE DU 6/11/2025

TENUE À L'ESPACE PALETTES – AV. DES COMMUNES-RÉUNIES 73 -1212 GRAND-LANCY

[WWW.ASSOCIATION-PACHAMAMA.CH](http://WWW.ASSOCIATION-PACHAMAMA.CH)  
[WWW.PACHAMAMACONNEXION.COM](http://WWW.PACHAMAMACONNEXION.COM)

[SECRETARIAT@ASSOCIATION-PACHAMAMA.CH](mailto:SECRETARIAT@ASSOCIATION-PACHAMAMA.CH)  
[INFO@PACHAMAMACONNEXION.COM](mailto:INFO@PACHAMAMACONNEXION.COM)



## MEMBRES SORTANTS DU COMITÉ

Le Comité de l'Association durant la période ayant suivi la dernière Assemblée Générale ordinaire a subi plusieurs changements en cours de mandat dans l'attribution des rôles et/ou la nomination de membres mandataires en remplacement dans l'attente de l'Assemblée Générale suivante.

### Membres sortants

#### Secrétariat

**Yara NAVARRETE**, dont le mandat de Secrétaire a été renouvelé durant la précédente AG ordinaire, a transmis sa démission du Comité auprès de Jennifer REUTELER à la fin de l'année 2024. Elle reste membre de l'association et fait partie des Responsables de secteur du Festival.

#### Trésorerie

**Cédric MONNEY**, Trésorier de l'Association ayant été nommé par le Comité en tant que mandataire en janvier 2025, a informé le Comité courant octobre 2025 qu'il se voyait contraint de démissionner de sa position avec effet immédiat dû à des obligations personnelles et professionnelles.

#### *Points à retenir suite à la démission du Trésorier:*

- ⇒ Sa démission a été annoncée au Comité lorsque ce dernier organisait la présente Assemblée Générale initialement annoncée comme ordinaire et attendait donc les comptes afin de les soumettre aux vérificateurs de compte puis à l'AG.
- ⇒ La comptabilité n'est actuellement pas à jour et Cédric MONNEY ne pourra la terminer en ce qui concerne l'exercice 2025. Les fichiers qu'il a envoyés sont inutilisables, l'association n'ayant pas les moyens de payer la licence du logiciel comptable qu'il a utilisé.
- ⇒ Conformément au mandat que le Comité lui a conféré, celui-ci s'engage à transmettre au Comité tous les documents, fichiers et informations nécessaires pour que le Comité puisse reprendre la comptabilité, clore l'exercice 2025 et présenter les bilans financiers du Festival ainsi que ceux de l'Association lors de l'AG ordinaire à venir, prévue pour le premier trimestre 2026.
- ⇒ Luan ISENAJ est mandaté par le Comité en tant que Trésorier ad-intérim pour l'exercice 2025 et partage avec le comité la responsabilité de terminer la comptabilité 2025 et de soumettre les divers documents et bilans comptables à l'Organe de Contrôle ainsi qu'à l'AG ordinaire prévue en début d'année 2026.

## Notification des démissions à l'AG et Remerciements

- ⇒ Le Comité prend acte de ces démissions, en notifie l'Assemblée Générale lors de sa session extraordinaire du 6 novembre 2025. Il remercie Yara NAVARRETE et Cédric MONNEY pour leur présence, leur travail et leur engagement au sein de l'association. Il leur souhaite le meilleur dans leurs projets futurs.





# ASSOCIATION PACHAMAMA

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE - ORGANE SUPRÊME DE L'ASSOCIATION PROCÈS-VERBAL DE LA SESSION EXTRAORDINAIRE DU 6/11/2025

TENUE À L'ESPACE PALETTES – AV. DES COMMUNES-RÉUNIES 73 -1212 GRAND-LANCY

[WWW.ASSOCIATION-PACHAMAMA.CH](http://WWW.ASSOCIATION-PACHAMAMA.CH)  
[WWW.PACHAMAMACONNEXION.COM](http://WWW.PACHAMAMACONNEXION.COM)

[SECRETARIAT@ASSOCIATION-PACHAMAMA.CH](mailto:SECRETARIAT@ASSOCIATION-PACHAMAMA.CH)  
[INFO@PACHAMAMACONNEXION.COM](mailto:INFO@PACHAMAMACONNEXION.COM)



### COMPOSITION DU COMITÉ AU 6 NOVEMBRE 2025

Le Comité, en date du 6 novembre 2025, avant les renouvellements de mandat ou nouvelles élections et après avoir pris note des démissions, était ainsi composé des membres ci-dessous lors de l'AG extraordinaire.

Membres du Comité et mandataires 2024-2025 au 6 novembre 2025		
Individu	Titre	Nommé par
Jennifer REUTLER	Présidente	L'Assemblée Générale 2024
Samira NICOLAS	Membre du Comité	L'Assemblée Générale 2024
Raphaël MAILLARD	Membre du Comité	L'Assemblée Générale 2024
Olivier CROSET	Secrétaire (mandataire)	L'Assemblée Générale 2024
Luan ISENAJ	Mandataire et Trésorier Ad-intérim	Le Comité (fin septembre/début octobre 25)

### Composition et évolution de la composition du comité en 2024-2025

Le Comité informe l'Assemblée que compte tenu des démissions en cours de mandat (mentionnées plus haut), ce dernier a invité en son sein des membres en tant que mandataires bénévoles – non élus par l'AG – pour remplacer les membres sortants et remplir les postes vacants. Il a également procédé à l'attribution de nouvelles fonctions à certains de ses membres.



Olivier CROSET, élu le 24 novembre 2024 en tant que Membre du Comité (sans rôle spécifique), remplace Yara Navarrette dans le rôle de **Secrétaire**



Luan ISENAJ rejoint le Comité en Octobre 2025 en tant que mandataire et Trésorier ad-intérim pour clore, avec l'aide des autres membres du Comité, la comptabilité 2025. Il était initialement mandaté pour soutenir l'association dans la Recherche de Fonds et a pris des fonctions supplémentaires dans le cadre du projet de Restructuration et d'évolution de l'Association.



Leur(s) mandat(s) ainsi que les droits et devoirs y afférents leur ont été donnés par les membres du Comité au cours de leurs réunions de Comité dont les membres étaient élus par l'AG.





# ASSOCIATION PACHAMAMA

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE - ORGANE SUPRÊME DE L'ASSOCIATION PROCÈS-VERBAL DE LA SESSION EXTRAORDINAIRE DU 6/11/2025

TENUE À L'ESPACE PALETTES – AV. DES COMMUNES-RÉUNIES 73 -1212 GRAND-LANCY

[WWW.ASSOCIATION-PACHAMAMA.CH](http://WWW.ASSOCIATION-PACHAMAMA.CH)  
[WWW.PACHAMAMACONNEXION.COM](http://WWW.PACHAMAMACONNEXION.COM)

[SECRETARIAT@ASSOCIATION-PACHAMAMA.CH](mailto:SECRETARIAT@ASSOCIATION-PACHAMAMA.CH)  
[INFO@PACHAMAMACONNEXION.COM](mailto:INFO@PACHAMAMACONNEXION.COM)



### ELECTION DU NOUVEAU COMITÉ

Jennifer REUTELER explique à l'Assemblée Générale qu'elle a reçu au cours des semaines précédentes des candidatures formelles et écrites de membres souhaitant intégrer l'Organe exécutif de l'Association qu'est le Comité. Elle s'est également entretenue avec les membres du comité actuels afin de définir qui souhaitait renouveler son mandat.



Jennifer REUTELER, actuelle Présidente souhaitant renouveler son mandat, présente ainsi à l'assemblée, un Comité composé de six membres qu'elle propose d'élire en bloc, dans sa composition telle que projetée par le beamer dans un esprit d'efficacité (1 délibération).

### Explication du processus d'élection du Comité en deux phases

Sa proposition de passer au vote pour élire en bloc le Comité qu'elle présente et son intention d'expliquer la suite des élections pour les candidatures spontanées et libres sont momentanément gelées et interrompues, des membres de l'Assemblée ayant demandé à prendre la parole.

Deux membres interviennent afin de faire part de leur candidature, ces derniers pensant initialement que la votation en bloc du Comité proposée par la Présidente impliquerait que personne d'autre ne pourrait rejoindre le Comité ou soumettre de candidature. Ce n'était aucunement le cas.



Roberto RICCCI, membre de type Personne Morale et Alessandra BATTAGLIERI, membre de type Personne Physique, interviennent et émettent leur désir d'intégrer le Comité.



Jennifer REUTELER explique que le Comité qu'elle propose d'élire en bloc est composé de membres renouvelant leur mandat dont elle fait partie et/ou ayant transmis leur candidature formelle en amont et avec lesquels elle a pu s'entretenir. Elle a ainsi eu le temps de les intégrer au Powerpoint et proposait d'élire ce Comité en bloc plutôt que de voter un à un chaque membre dans un premier temps puis de proposer aux membres qui ont un intérêt pour le Comité de se présenter de manière libre et spontanée en second temps.





# ASSOCIATION PACHAMAMA

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE - ORGANE SUPRÊME DE L'ASSOCIATION PROCÈS-VERBAL DE LA SESSION EXTRAORDINAIRE DU 6/11/2025

TENUE À L'ESPACE PALETTES – AV. DES COMMUNES-RÉUNIES 73 -1212 GRAND-LANCY

[WWW.ASSOCIATION-PACHAMAMA.CH](http://WWW.ASSOCIATION-PACHAMAMA.CH)  
[WWW.PACHAMAMACONNEXION.COM](http://WWW.PACHAMAMACONNEXION.COM)

[SECRETARIAT@ASSOCIATION-PACHAMAMA.CH](mailto:SECRETARIAT@ASSOCIATION-PACHAMAMA.CH)  
[INFO@PACHAMAMACONNEXION.COM](mailto:INFO@PACHAMAMACONNEXION.COM)



 Sonia LONATI intervient et demande des éclaircissements sur cette manière de procéder.



Elle demande pourquoi le Comité et les membres présentés par Jennifer REUTELER sont proposés au vote ensemble et pourquoi il n'est pas proposé aux autres membres qui sont intervenus et qui ont verbalisé leur intérêt de porter leur candidature d'être élus en bloc avec les autres ?

Luan ISENAJ et Jennifer REUTELER interviennent ensemble et expliquent que pour faciliter les délibérations, le Comité proposait initialement faire voter ensemble les membres ayant formellement soumis leur candidature en amont puis de proposer aux membres de l'assemblée de soumettre leur candidature spontanée en second temps, comme le prévoyait l'ordre du jour lu et projeté en début de séance.

Luan ISENAJ rappelle que Conformément aux Statuts (anciens et nouveaux) et en accord avec la nature associative de Pachamama, toute personne bénéficiant de son droit de vote est libre de présenter sa candidature de manière spontanée. La proposition de voter en bloc le Comité proposé par la Présidente n'impliquait en aucun cas qu'une fois celui-ci voté, plus personne ne pouvait poser sa candidature. Il était prévu, comme expliqué durant la lecture du déroulement de la soirée, de procéder en deux étapes.

### Délibérations et élections des membres du Comité

Jennifer REUTELER propose donc à l'Assemblée de procéder à l'élection des membres du Comité en procédant en deux étapes, conformément aux explications données et détaillées ci-dessus :

1. Elire en bloc le Comité composé des membres renouvelant leur mandat et des membres ayant émis le désir formel de rejoindre le comité en amont (par écrit), tel que proposé par la Présidente dans un premier temps ;
2. Voter l'intégration au Comité de membre(s) additionnel(s) s'il y a formulation de candidature(s) spontanée(s) en second temps.



A la suite des explications et de la clarification du processus électoral, l'Assemblée Générale n'émet pas d'objection à cette manière de procéder.



La Présidente note qu'étant donné qu'aucun autre membre n'a soumis de candidature spontanée ou en amont pour la fonction à la Présidence et que personne ne propose à l'élection un autre Comité « en bloc », en éventuelle opposition avec celui qu'elle présente, les élections peuvent reprendre. Le processus d'élection du nouveau Comité en deux étapes suggéré à l'Assemblée peut également reprendre.





# ASSOCIATION PACHAMAMA

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE - ORGANE SUPRÊME DE L'ASSOCIATION PROCÈS-VERBAL DE LA SESSION EXTRAORDINAIRE DU 6/11/2025

TENUE À L'ESPACE PALETTES – AV. DES COMMUNES-RÉUNIES 73 -1212 GRAND-LANCY

[WWW.ASSOCIATION-PACHAMAMA.CH](http://WWW.ASSOCIATION-PACHAMAMA.CH)  
[WWW.PACHAMAMACONNEXION.COM](http://WWW.PACHAMAMACONNEXION.COM)




[SECRETARIAT@ASSOCIATION-PACHAMAMA.CH](mailto:SECRETARIAT@ASSOCIATION-PACHAMAMA.CH)  
[INFO@PACHAMAMACONNEXION.COM](mailto:INFO@PACHAMAMACONNEXION.COM)



### Election en bloc du Comité proposé par Jennifer REUTELER

Jennifer REUTELER, actuelle Présidente, se présente pour le renouvellement de son mandat à la Présidence de l'association. Elle se présente, entourée et soutenue d'un Comité qu'elle propose de voter en bloc. Les membres de ce dernier renouvellent soit leur mandat ou ont soumis une candidature formelle et/ou se sont entretenus avec un/des membre(s) du Comité en amont. Le Comité proposé à l'Assemblée est composé de :

- Jennifer REUTELER, Présidente
- Samira NICOLAS, Vice-présidente\*
- Olivier CROSET, Secrétaire
- Raphaël MAILLARD, membre du Comité
- Florian MENOUD, membre du Comité
- Luan ISENAJ, membre du Comité (trésorier ad-intérim)

 L'Assemblée Générale approuve-t-elle l'élection et la nomination en bloc du Comité présenté ?		
15 OUI	0 NON	0 ABSTENSION(S)
 Les membres du Comité présentés par Jennifer REUTELER sont élus à l'unanimité.		
 Jennifer REUTELER remercie l'Assemblée pour sa confiance et le Comité pour son engagement.		

### Attribution des Titres, rôles et fonctions aux membres



De manière statuaire (anciens et nouveaux), le Comité est autonome dans son organisation interne. Seules les fonctions de la Présidence et du Secrétariat sont attribuées par l'Assemblée Générale. Les membres sont élus par l'AG mais le Comité attribue lors de sa première séance post AG les titres ainsi que les fonctions à ses membres.

### Nomination de SAMIRA NICOLAS à la Vice-présidence



Le titre, le rôle, la fonction et les responsabilités de Vice-présidente attribués à Samira NICOLAS pendant l'AG lui auraient été attribués par le Comité dans le cadre de ses compétences. Samira NICOLAS a dans les faits, et ce depuis les débuts de l'Association, tenu le rôle de Vice-présidente de manière informelle. Jennifer REUTELER, Présidente fondatrice, avec l'accord de son Comité, tient donc à désigner Samira NICOLAS en tant que Vice-présidente et l'officialiser pendant l'Assemblée Générale à titre symbolique.



Bien que les statuts ne nécessitent pas l'approbation de l'AG (en dehors du droit de véto qu'elle n'utilise pas), Jennifer REUTELER et tout le Comité souhaitent, en désignant officiellement Samira NICOLAS comme Vice-présidente par l'Assemblée Générale **ET** le Comité, la remercier chaleureusement pour son travail, son investissement et sa présence depuis le début de l'aventure.



# ASSOCIATION PACHAMAMA

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE - ORGANE SUPRÊME DE L'ASSOCIATION PROCÈS-VERBAL DE LA SESSION EXTRAORDINAIRE DU 6/11/2025

TENUE À L'ESPACE PALETTES – AV. DES COMMUNES-RÉUNIES 73 -1212 GRAND-LANCY

WWW.ASSOCIATION-PACHAMAMA.CH  
WWW.PACHAMAMACONNEXION.COM

SECRETARIAT@ASSOCIATION-PACHAMAMA.CH  
INFO@PACHAMAMACONNEXION.COM



### Candidature libre d'Alessandra BATTAGLIERI pour rejoindre le Comité



Alessandra BATTAGLIERI, bénévole depuis 2 ans au festival et membre de l'association depuis peu, soumet sa candidature pour rejoindre le comité et se présente à l'Assemblée.

Alessandra BATTAGLIERI est enseignante de métier et explique son implication en tant que bénévole au festival depuis deux ans puis présente les raisons qui la motivent à vouloir intégrer le comité. Elle exprime le désir de s'investir autrement dans l'association à travers le Comité après avoir été bénévole du festival, un des nombreux projets à venir de l'association. Elle explique à l'assemblée avoir de l'expérience dans le milieu associatif à Genève (Association de Parents, Association de locataires, Expérience en tant que Présidente d'association, etc). Elle souhaite mettre à disposition de l'association son temps, son expérience et ses compétences, souhaitant s'impliquer dans l'évolution de Pachamama qu'elle a vu grandir ces dernières années.

- ⇒ Le Comité la remercie tout d'abord pour son investissement et son adhésion à l'Association.
- ⇒ Jennifer REUTELER précise avoir eu un contact informel avant l'AG avec Alessandra BATTAGLIERI au cours duquel elle avait émis son intérêt pour le Comité et la remercie chaleureusement pour son investissement, sa candidature et l'intérêt qu'elle porte à l'association.
- ⇒ Le Comité explique qu'au vu des délais serrés et des imprévus liés à l'organisation de l'Assemblée Générale, il n'a pas été en mesure de s'entretenir avec Alessandra BATTAGLIERI suffisamment en avance pour proposer son élection, en bloc, avec les autres membres.
- ⇒ Il était plus judicieux pour elle de se proposer à l'assemblée de son propre chef et de se présenter auprès des membres elle-même.



Jennifer REUTELER, les membres du Comité de l'exercice précédent et les membres nouvellement élus émettent un avis (consultatif) favorable à la candidature d'Alessandra BATTAGLIERI et recommandent à l'Assemblée Générale d'approuver sa candidature afin de l'intégrer au Comité.



L'Assemblée Générale approuve-t-elle l'élection Alessandra BATTAGLIERI au Comité ?

15 OUI

0 NON

0 ABSTENSION(S)



La candidature d'Alessandra BATTAGLIERI est approuvée à l'unanimité. Elle est Membre du Comité.





# ASSOCIATION PACHAMAMA

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE - ORGANE SUPRÊME DE L'ASSOCIATION PROCÈS-VERBAL DE LA SESSION EXTRAORDINAIRE DU 6/11/2025

TENUE À L'ESPACE PALETTES – AV. DES COMMUNES-RÉUNIES 73 -1212 GRAND-LANCY

[WWW.ASSOCIATION-PACHAMAMA.CH](http://WWW.ASSOCIATION-PACHAMAMA.CH)  
[WWW.PACHAMAMACONNEXION.COM](http://WWW.PACHAMAMACONNEXION.COM)

[SECRETARIAT@ASSOCIATION-PACHAMAMA.CH](mailto:SECRETARIAT@ASSOCIATION-PACHAMAMA.CH)  
[INFO@PACHAMAMACONNEXION.COM](mailto:INFO@PACHAMAMACONNEXION.COM)



### Candidature libre de Roberto RICCI (Synergie) pour rejoindre le Comité



Roberto RICCI, Fondateur, Propriétaire & Gérant de la société Synergie, prestataire son et lumières avec lequel l'association Pachamama travaille a rejoint l'association en tant que membre actif de type Personne Morale. Il a émis en amont puis au cours de la soirée son souhait de rejoindre le Comité et réitère sa candidature.

Roberto explique qu'au-delà de son rôle de prestataire technique, il souhaite soutenir l'association et la faire bénéficier de ses relations professionnelles dans le milieu culturel, événementiel et technique. Il explique avoir besoin pour cela de pouvoir officialiser son rôle dans l'association ainsi que dans l'organisation des événements afin de représenter les intérêts de Pachamama de manière légitime.

Il détaille ses motivations en expliquant que son rôle de prestataire technique nécessite qu'il soit intégré dans la boucle de communication organisationnelle et être invité aux séances du Comité pour être au courant de l'évolution de l'organisation des événements et des besoins de Pachamama.



**Luan ISENAJ**, membre du Comité nouvellement élu, intervient et verbalise ses réserves vis-à-vis de la candidature de Roberto RICCI au vu des potentiels conflits d'intérêts que son élection par l'Assemblée Générale soulèverait s'il venait à intégrer l'Organe statuaire de Direction de l'association qu'est le Comité

Il remercie Roberto RICCI avec lequel il a eu de longs échanges au sujet de son investissement et le travail qu'il a réalisé pour l'Association, auquel se rajoutent sa compréhension et sa bienveillance pour Pachamama lorsqu'elle a eu des difficultés financières (en liquidités) ainsi que sa flexibilité pour le paiement de ses factures.

Pour contexte, Luan ISENAJ explique qu'avant d'intégrer le Comité, il avait initialement été mandaté par ce dernier lors de l'exercice précédent pour assister l'association dans la recherche de fonds, domaine dans lequel il a de l'expérience. Lors du bilan qu'il a fait de l'association, il est vite apparu que l'amélioration de la santé financière de l'association passerait par un travail de fond additionnel via une restructuration interne profonde pour suivre la progression de l'Association.

Il a ainsi reçu les missions consistant à restructurer l'association au niveau de ses organes, structures opérationnelles en réécrivant les Statuts de manière à être transparents vis-à-vis des institutions nous subventionnant.

Il va retravailler la stratégie de recherche de fonds et les nouveaux statuts vont être proposés au vote à l'AG. Lesdits statuts, essentiels pour accompagner l'association dans son évolution ainsi que le fonctionnement associatif à but non lucratif de Pachamama, créent une situation complexe dans le cas où Roberto RICCI rejoindrait le Comité à travers le processus électoral de l'Assemblée Générale.



# ASSOCIATION PACHAMAMA

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE - ORGANE SUPRÊME DE L'ASSOCIATION PROCÈS-VERBAL DE LA SESSION EXTRAORDINAIRE DU 6/11/2025

TENUE À L'ESPACE PALETTES – AV. DES COMMUNES-RÉUNIES 73 -1212 GRAND-LANCY

[WWW.ASSOCIATION-PACHAMAMA.CH](http://WWW.ASSOCIATION-PACHAMAMA.CH)  
[WWW.PACHAMAMACONNEXION.COM](http://WWW.PACHAMAMACONNEXION.COM)

[SECRETARIAT@ASSOCIATION-PACHAMAMA.CH](mailto:SECRETARIAT@ASSOCIATION-PACHAMAMA.CH)  
[INFO@PACHAMAMACONNEXION.COM](mailto:INFO@PACHAMAMACONNEXION.COM)



Il exprime donc ses réserves dont il avait déjà fait part à Roberto RICCI et à la Présidente concernant sa candidature. Il explique à l'assemblée que bien qu'il n'y ait aucune contre-indication légale ou statutaire ferme à la candidature et l'éventuelle intégration de Roberto RICCI en tant que personne morale au Comité, une telle situation se révélerait problématique.

- ⇒ La société Synergie, à travers son représentant, Roberto RICCI, est notre partenaire technique son et lumières unique et privilégié. De par la nature des activités de l'association ayant un pôle événementiel (complémentaire au social et à la culture) ainsi que de notre positionnement statutaire à but non lucratif dont les membres ne peuvent tirer des gains personnels, sous quelque forme que ce soit, élire un prestataire au sein d'un Organe exécutif mettrait l'association dans une situation compliquée.
- ⇒ L'élection de Roberto RICCI, par l'Assemblée Générale, au Comité, créerait de nombreuses situations de conflits d'intérêts signifiant en pratique qu'il ne pourrait prendre part aux délibérations du Comité.
- ⇒ Il est également rappelé à l'Assemblée Générale que l'Association Pachamama a désormais d'autres projets additionnels à ceux du Festival.
- ⇒ Le Comité met en place des projets sociaux, éducatifs et promouvant la culture au-delà de l'événementiel.
- ⇒ Le rôle de l'Organe de direction qu'est le Comité au niveau des statuts n'est donc pas celui d'un Comité d'organisation d'événement dans lequel Roberto RICCI aurait sa place.

Il est prévu au point suivant de l'AG l'adoption de nouveaux statuts qui renforcent les engagements déjà existants de l'association relatifs à la transparence et l'équité lors de l'attribution des mandats rémunérés ou défrayés. L'Association, ses membres et tous les acteurs internes ou externes s'engagent donc à éviter, sans exception, les situations impliquant des conflits d'intérêts.

Luan ISENAJ explique à Roberto RICCI ainsi qu'à l'Assemblée que devenir membre du Comité pour remplir les tâches de prestataire technique et représenter l'association dans une capacité officielle de membre élu du Comité que Roberto RICCI a mentionnée n'est pas nécessaire et serait contre-productif : l'association pourrait être accusée de favoritisme dans l'attribution des mandats ou de mauvaise gestion des fonds qui lui sont alloués en ayant son prestataire comme membre élu du Comité, avec les pouvoirs et droits de vote que cela impliquerait. Cela est fondamentalement incompatible avec le fonctionnement de l'association.

Pour se protéger de telles accusations, éviter de telles situations et ce, malgré la bonne foi de Roberto RICCI comme celle du Comité, Roberto RICCI, s'il venait à intégrer le Comité se verrait en pratique prié de quitter la majeure partie des séances lors des délibérations du Comité et ne pourrait avoir accès à certaines informations pouvant être rattachées à un conflit d'intérêts dans son domaine professionnel.



# ASSOCIATION PACHAMAMA

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE - ORGANE SUPRÊME DE L'ASSOCIATION PROCÈS-VERBAL DE LA SESSION EXTRAORDINAIRE DU 6/11/2025

TENUE À L'ESPACE PALETTES – AV. DES COMMUNES-RÉUNIES 73 -1212 GRAND-LANCY

[WWW.ASSOCIATION-PACHAMAMA.CH](http://WWW.ASSOCIATION-PACHAMAMA.CH)  
[WWW.PACHAMAMACONNEXION.COM](http://WWW.PACHAMAMACONNEXION.COM)

[SECRETARIAT@ASSOCIATION-PACHAMAMA.CH](mailto:SECRETARIAT@ASSOCIATION-PACHAMAMA.CH)  
[INFO@PACHAMAMACONNEXION.COM](mailto:INFO@PACHAMAMACONNEXION.COM)



Le Comité rappelle que Roberto RICCI s'est montré être l'un de nos plus gros soutiens et a participé aux activités de l'association au-delà de ses obligations contractuelles. Son envie désintéressée de prendre part aux activités de l'association allant plus loin que les mandats qui lui ont été attribués n'est plus à prouver. Il n'y a aucun doute quant à ses valeurs éthiques et son professionnalisme.

Son avis et sa présence dans les communications du Comité d'organisation des événements sont justifiés mais l'Association se doit d'être prudente vis-à-vis de ses donateurs, partenaires institutionnels publics ou privés et éviter les situations pouvant mettre en cause l'éthique et la gouvernance de l'association.

Pachamama travaille avec des personnes en processus d'intégration, de réinsertion ou de formation et l'attribution des mandats se doit d'être faite de manière transparente, éthique et équitable.

**Roberto RICCI annonce à l'Assemblée Générale qu'il ne souhaite pas profiter d'une telle position pour en tirer de bénéfiques personnels mais au contraire, soutenir l'association en laquelle il croit.**



Il explique que son expérience et ses contacts dans le milieu de la culture et l'événementiel lui permettraient potentiellement de faire bénéficier Pachamama mais qu'à ce jour, aucun titre, rôle ou mission précise autre que le mandat de prestataire ne lui a été donné et qu'il ne se sent ainsi pas légitime de parler pour l'Association et la représenter en tant que bénévole.

Il rajoute qu'il a besoin d'être intégré dans le circuit des communications

- ⇒ Il est indiqué à l'assemblée que les nouveaux statuts qui leur ont été envoyés et seront présentés au point suivant prévoient la possibilité pour le Comité d'inviter des membres et mandataires internes/externes en son sein de manière ponctuelle, régulière ou permanente afin de bénéficier de leur avis et expertise.
- ⇒ L'intégration de membres supplémentaires au Comité dans le cadre de mission(s) précise(s) par invitation et nomination du Comité permettrait à Roberto RICCI de prendre part aux séances du Comité lorsqu'elle est nécessaire vis-à-vis de l'ordre du jour, d'apporter son expertise et représenter l'Association auprès de ses contacts et éventuels partenaires dans les limites de son cahier des charges tout en évitant la création de conflits d'intérêts que causerait son élection *par* l'AG.



**Luan ISENAJ, dans sa Capacité de Membre du Comité, explique à Roberto RICCI et à l'assemblée que le Comité n'a pas les compétences pour accepter ou refuser une candidature. Roberto RICCI est membre et est à jour dans sa cotisation. Il est dans son droit de présenter sa candidature.**

Le Comité élu à ce stade, au vu des éléments présentés, se voit obligé d'émettre un préavis et une recommandation négative à cette candidature. Il ne s'agit cependant que d'une recommandation que Roberto RICCI, dans sa candidature, et l'Assemblée Générale, dans sa délibération, sont libres de suivre ou ignorer.



# ASSOCIATION PACHAMAMA

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE - ORGANE SUPRÊME DE L'ASSOCIATION PROCÈS-VERBAL DE LA SESSION EXTRAORDINAIRE DU 6/11/2025

TENUE À L'ESPACE PALETTES – AV. DES COMMUNES-RÉUNIES 73 -1212 GRAND-LANCY

[WWW.ASSOCIATION-PACHAMAMA.CH](http://WWW.ASSOCIATION-PACHAMAMA.CH)  
[WWW.PACHAMAMACONNEXION.COM](http://WWW.PACHAMAMACONNEXION.COM)

[SECRETARIAT@ASSOCIATION-PACHAMAMA.CH](mailto:SECRETARIAT@ASSOCIATION-PACHAMAMA.CH)  
[INFO@PACHAMAMACONNEXION.COM](mailto:INFO@PACHAMAMACONNEXION.COM)



### CONSENSUS CONCERNANT LA CANDIDATURE DE ROBERTO RICCI (SYNERGIE)

- Le comité nouvellement élu propose à Roberto RICCI (Synergie) d'être invité et prendre part aux séances du Comité conformément aux procédures prévues dans les statuts nouvellement votés en tant que Mandataire et Représentant technique associé du Comité.
- Il est invité à la première séance du Comité nouvellement élu prévue le 11 novembre 2025 durant laquelle son titre, son rôle et son cahier des charges au sein du Comité étendu seront spécifiés puis consignés dans le PV de la séance.



Sa candidature pour rejoindre le Comité est, d'un commun accord, retirée.

L'AG ne se positionne pas à ce sujet, Roberto RICCI ayant accepté l'invitation du Comité à les rejoindre en tant que Mandataire bénévole.

Le Comité tient à réitérer sa profonde gratitude envers Roberto RICCI, sa Société, Synergie, ainsi que son équipe pour leur soutien et leur implication sans qui les événements de l'Association ne pourraient exister sous leur forme actuelle.

Remarques du Comité suite à un RDV entre Roberto RICCI et Luan ISENAJ le lundi 10 novembre 2025, s'étant tenu après l'AG extraordinaire

- Cette section ne fait pas partie du contenu des débats et délibérations de l'AG. Elle n'est présente qu'à titre d'information.
- Luan ISENAJ et Roberto RICCI se sont rencontrés le 10 novembre 2025 pour discuter des suites des discussions de l'AG.
- Luan ISENAJ lui a fait relire la section le concernant. Roberto RICCI confirme le contenu du présent PV. Luan ISENAJ et Roberto RICCI établissent un cahier des charges officiel qui sera présenté au Comité lors de sa première séance ordinaire le 11 novembre 2025.
- Roberto RICCI informe Luan ISENAJ qu'il est toujours intéressé à intégrer le Comité en sa capacité de mandataire et membre de l'Association
- Il précise qu'il ne pourra être présent à la séance de comité du 11 novembre 2025 mais donne procuration à Luan ISENAJ pour transmettre les informations ci-dessus à qui de droit. Luan ISENAJ s'engage à revenir vers Roberto RICCI avec le PV de la séance du Comité officialisant son mandat et son intégration au Comité.)



# ASSOCIATION PACHAMAMA

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE - ORGANE SUPRÊME DE L'ASSOCIATION PROCÈS-VERBAL DE LA SESSION EXTRAORDINAIRE DU 6/11/2025

TENUE À L'ESPACE PALETTES – AV. DES COMMUNES-RÉUNIES 73 -1212 GRAND-LANCY

[WWW.ASSOCIATION-PACHAMAMA.CH](http://WWW.ASSOCIATION-PACHAMAMA.CH)  
[WWW.PACHAMAMACONNEXION.COM](http://WWW.PACHAMAMACONNEXION.COM)

[SECRETARIAT@ASSOCIATION-PACHAMAMA.CH](mailto:SECRETARIAT@ASSOCIATION-PACHAMAMA.CH)  
[INFO@PACHAMAMACONNEXION.COM](mailto:INFO@PACHAMAMACONNEXION.COM)



### Liste des membres du comité élus lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire

Les membres composant le Comité suite aux délibérations de l'AG sont listés ci-dessous. A l'exception de la Présidence et du Secrétariat dont les rôles sont assignés par l'Assemblée Générale dans le cadre de ses compétences, les titres, rôles et fonctions des autres membres du Comité seront attribués par le Comité, autonome dans son organisation interne.

<b>MEMBRES DU COMITÉ ÉLUS PAR L'AG EXTRAORDINAIRE DU 6.11.2026</b>	
Individu	Titre
Jennifer REUTLER	Présidente
Samira NICOLAS	Vice-présidente
Olivier CROSET	Secrétaire
Raphaël MAILLARD	Membre du Comité
Luan ISENAJ	Membre du Comité (Trésorier Ad-intérim)
Florian MENOUD	Membre du Comité
Alessandra BATTAGLIERI	Membre du comité
<b>MEMBRES DU COMITÉ ÉTENDU MANDATÉ(S) PAR LE COMITÉ LORS DE SA SEANCE DU 11.11.25</b>	
Voix consultative(s), sauf mention contraire dans le cahier des charges des membres pour des sujets spécifiques	
Individu	Titre
Roberto RICCI (Synergie)	Mandataire et Représentant technique associé du Comité

Pause de 10 minutes.  
JD a dû partir. Il n'a pas émis de procuration.



# ASSOCIATION PACHAMAMA

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE - ORGANE SUPRÊME DE L'ASSOCIATION PROCÈS-VERBAL DE LA SESSION EXTRAORDINAIRE DU 6/11/2025

TENUE À L'ESPACE PALETTES – AV. DES COMMUNES-RÉUNIES 73 -1212 GRAND-LANCY

[WWW.ASSOCIATION-PACHAMAMA.CH](http://WWW.ASSOCIATION-PACHAMAMA.CH)  
[WWW.PACHAMAMACONNEXION.COM](http://WWW.PACHAMAMACONNEXION.COM)

[SECRETARIAT@ASSOCIATION-PACHAMAMA.CH](mailto:SECRETARIAT@ASSOCIATION-PACHAMAMA.CH)  
[INFO@PACHAMAMACONNEXION.COM](mailto:INFO@PACHAMAMACONNEXION.COM)



### Reprise de l'Assemblée Générale

#### MEMBRES PRÉSENTS APRÈS LA PAUSE

14 personnes présentes  
14 sont membres avec droit de vote

La majorité simple des membres présents lors des  
votes est de 8 voix

### Futur de l'association, restructuration et adoption des nouveaux statuts

La séance reprend après une brève pause. Il est expliqué à l'Assemblée que la seconde partie abordera principalement le futur de l'association.

Luan ISENAJ a initialement rejoint l'association afin d'assister le Comité dans la recherche de fonds. Il est vite apparu que pour atteindre un tel objectif et au vu de l'évolution grandissante de l'association, un travail de restructuration et la réorganisation du fonctionnement opérationnel étaient nécessaires.

Luan ISENAJ et Jennifer REUTELER présentent ainsi le projet de restructuration interne entamé au début du mois d'octobre 2025. Luan ISENAJ rappelle à l'AG le fonctionnement basique d'une association, résume les pouvoirs et compétences des organes d'une telle structure. Il souligne l'importance d'une Gouvernance et la gestion des opérations transparentes à travers l'administratif, la documentation et le respect des Statuts ainsi que des lois en vigueur.

Il explique le fonctionnement envisagé de la nouvelle structure interne proposé à l'Assemblée Générale et montre à cet effet un organigramme montrant visuellement le fonctionnement hiérarchique et transversal des différents organes et autres structures opérationnelles que les nouveaux statuts décrivent.



Sonia LONATI et plusieurs autres membres de l'Assemblée demandent au Comité à ce qu'une version simplifiée de l'Organigramme projeté durant la séance et reflétant les Statuts, soit envoyé aux membres, le format visuel étant plus parlant que les longs statuts.

La réécriture des statuts a pour objectifs d'être totalement transparents vis-à-vis des partenaires externes, de définir clairement les fonctions du Comité et des divers Acteurs de l'association afin d'éviter les conflits d'intérêts ainsi que de se montrer éthiques et respectueux de la loi dans nos relations internes et externes de manière plus affirmée et réglementée.



Le Comité présente ses excuses à l'Assemblée Générale pour l'envoi tardif des nouveaux statuts. Les délais impartis et les imprévus survenus ces dernières semaines n'ont malheureusement pas permis au Comité de procéder à l'envoi des nouveaux Statuts suffisamment à l'avance.



# ASSOCIATION PACHAMAMA

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE - ORGANE SUPRÊME DE L'ASSOCIATION PROCÈS-VERBAL DE LA SESSION EXTRAORDINAIRE DU 6/11/2025

TENUE À L'ESPACE PALETTES – AV. DES COMMUNES-RÉUNIES 73 -1212 GRAND-LANCY

[WWW.ASSOCIATION-PACHAMAMA.CH](http://WWW.ASSOCIATION-PACHAMAMA.CH)  
[WWW.PACHAMAMACONNEXION.COM](http://WWW.PACHAMAMACONNEXION.COM)

[SECRETARIAT@ASSOCIATION-PACHAMAMA.CH](mailto:SECRETARIAT@ASSOCIATION-PACHAMAMA.CH)  
[INFO@PACHAMAMACONNEXION.COM](mailto:INFO@PACHAMAMACONNEXION.COM)



Il est ainsi proposé aux membres la possibilité de lire à nouveaux les statuts ensemble ou de répondre à des questions spécifiques s'il y en a. Luan ISENAJ explique aux membres dans les grandes lignes les implications des changements de ses statuts et leur contexte.



Yohann VILA, membre de l'association et bénévole de longue date, commente en ajoutant avoir survolé les statuts. Il estime que ceux-ci sont proposés en toute bonne foi et défendent les intérêts de l'Association tout en la protégeant de dérives en réglementant son fonctionnement démocratique de manière claire, transparente et garantissant que sa gouvernance ainsi que sa gestion sont faits dans le respect de l'esprit de l'association.



Pas de questions supplémentaires. L'AG ne souhaite pas reli L'Assemblée exprime un remerciement particulier pour le travail accompli par Jennifer REUTELER et Luan ISENAJ.

### Votation des nouveaux statuts



Le changement des Statuts de l'Association est de la compétence de l'Assemblée Générale. Les statuts en vigueur lors de la votation nécessitaient l'approbation des deux-tiers au moins des membres présents à l'Assemblée Générale.



**Attention :** Lors de ce point de l'ordre du jour, il n'y avait plus que 14 membres présents



L'Assemblée Générale approuve-t-elle l'adoption des nouveaux statuts envoyés et présentés ?

13 OUI

0 NON

1 ABSTENSION(S)



Les nouveaux statuts envoyés et présentés à l'AG extraordinaire du 6 novembre 2025 sont adoptés.



# ASSOCIATION PACHAMAMA

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE - ORGANE SUPRÊME DE L'ASSOCIATION PROCÈS-VERBAL DE LA SESSION EXTRAORDINAIRE DU 6/11/2025

TENUE À L'ESPACE PALETTES – AV. DES COMMUNES-RÉUNIES 73 -1212 GRAND-LANCY

[WWW.ASSOCIATION-PACHAMAMA.CH](http://WWW.ASSOCIATION-PACHAMAMA.CH)  
[WWW.PACHAMAMACONNEXION.COM](http://WWW.PACHAMAMACONNEXION.COM)

[SECRETARIAT@ASSOCIATION-PACHAMAMA.CH](mailto:SECRETARIAT@ASSOCIATION-PACHAMAMA.CH)  
[INFO@PACHAMAMACONNEXION.COM](mailto:INFO@PACHAMAMACONNEXION.COM)



### Projets et activités 2026 – Projections

A noter que les projets détaillés, les rapports d'activités et les budgets / bilans seront présentés lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2026. Le Comité n'a abordé durant l'AG du 6 novembre que les projections de manière sommaire, dans la limite de ce qu'il était en mesure de garantir ou communiquer avec certitude.

#### FÊTE DE LA MUSIQUE 2026



La Ville de Lancy nous informe que la Fête de la Musique n'aura pas lieu à Lancy en 2026 et le mandat qui nous avait été attribué n'est donc pas renouvelé.

### RESTRUCTURATION ET PÔLES D'ACTIVITÉS

Dans le cadre de sa restructuration, l'association réorganise ses projets. Ils sont pour la majorité déjà existants mais manquent de structure, de formalisation des objectifs à atteindre et les moyens de quantifier l'impact de ces derniers.

L'association bien qu'étant née d'un désir d'offrir un Festival gratuit ou à prix accessible aux genevois, s'est révélé être en pratique une association permettant de réunir des personnes de tous horizons, tous âges, croyances et intérêts, toujours dans la complémentarité et la bienveillance. Les événements et l'implication des bénévoles dans l'Association a permis à de nombreuses personnes d'avoir un projet dans lequel s'investir lors de périodes compliquées tout en étant entourées de gens bienveillants, œuvrant ensemble autour de valeurs et objectifs communs.

L'association va donc désormais structurer ses projets autour des 3 pôles listés ci-dessous avec l'objectif primaire que ces derniers soient interconnectés et fonctionnent de manière holistique et complémentaires :

- **Culture** : Musique, Arts, Sports, partage
- **Événementiel** : Concerts, workshops, conférences, etc.
- **Social** : Bénévolat, vie associative, intégration, réinsertion, formations, actions de proximité, liens intergénérationnels et multiculturels



# ASSOCIATION PACHAMAMA

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE - ORGANE SUPRÊME DE L'ASSOCIATION PROCÈS-VERBAL DE LA SESSION EXTRAORDINAIRE DU 6/11/2025

TENUE À L'ESPACE PALETTES – AV. DES COMMUNES-RÉUNIES 73 -1212 GRAND-LANCY

[WWW.ASSOCIATION-PACHAMAMA.CH](http://WWW.ASSOCIATION-PACHAMAMA.CH)  
[WWW.PACHAMAMACONNEXION.COM](http://WWW.PACHAMAMACONNEXION.COM)

[SECRETARIAT@ASSOCIATION-PACHAMAMA.CH](mailto:SECRETARIAT@ASSOCIATION-PACHAMAMA.CH)  
[INFO@PACHAMAMACONNEXION.COM](mailto:INFO@PACHAMAMACONNEXION.COM)



### IDÉES GÉNÉRALES CONCERNANT LES ACTIVITÉS ET PROJETS CULTURELS / ÉVÉNEMENTIELS

- ⇒ Il est prévu d'organiser une Saison culturelle avec la programmation de 2 concerts à l'Alhambra en plus du Festival annuel.
- ⇒ Le Comité travaille sur la mise en place d'un projet de saisons culturelles sur 3 ans et veut intensifier le nombre d'événements avec plusieurs concerts organisés tout au long de l'année dans le Canton de Genève et l'extension à trois jours pour le Festival.
- ⇒ L'augmentation de l'offre culturelle à prix accessible permet également à l'association d'augmenter l'impact des projets sociaux en utilisant l'événementiel comme vecteur d'unité et biais d'opportunités pour nos bénéficiaires.

### FESTIVAL – PACHAMAMA CONNEXION 2026



Festival Pachamama 2026 avec proposition de rajouter un jour gratuit le jeudi.  
Ouverture du festival avec des activités pour les familles et enfants le samedi après-midi en entrée libre.

- ⇒ La demande a été formellement présentée à la Ville de Lancy et la réponse nous parviendra d'ici début janvier.
- ⇒ L'objectif est de proposer des activités supplémentaires ouvertes aux familles et mettant en avant les artistes locaux tout en offrant une soirée gratuite / prix libre.
- ⇒ Le Comité envisage d'organiser des activités en journée le samedi après-midi et d'offrir l'entrée aux personnes ayant consommé durant la journée.

### ACCOMPLISSEMENT DE NOTRE MISSION ET NOS OBJECTIFS DE MANIÈRE HOLISTIQUE : PÔLE SOCIAL

Ces projets consisteraient à favoriser le développement des compétences, la présentation d'opportunités de bénévolat, volontariat et stages pendant la préparation et l'exécution de nos événements. Il s'agit de permettre à la Culture d'être le vecteur privilégié pour implémenter nos objectifs socio-éducatifs.

- ⇒ Le Comité souhaite émanciper les actuels projets socio-éducatifs imbriqués dans le festival et d'en faire des projets autonomes: développement des relations avec les institutions existantes et développement de projets d'accompagnement, de formation et de suivi des membres, bénévoles, volontaires et autres acteurs
- ⇒ Il s'agit d'être à l'écoute des besoins et envies de toutes et tous les intervenants de l'association, pour qu'ils puissent tous être acteurs et bénéficiaires des projets de l'association.





# ASSOCIATION PACHAMAMA

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE - ORGANE SUPRÊME DE L'ASSOCIATION PROCÈS-VERBAL DE LA SESSION EXTRAORDINAIRE DU 6/11/2025

TENUE À L'ESPACE PALETTES – AV. DES COMMUNES-RÉUNIES 73 -1212 GRAND-LANCY

[WWW.ASSOCIATION-PACHAMAMA.CH](http://WWW.ASSOCIATION-PACHAMAMA.CH)  
[WWW.PACHAMAMACONNEXION.COM](http://WWW.PACHAMAMACONNEXION.COM)

[SECRETARIAT@ASSOCIATION-PACHAMAMA.CH](mailto:SECRETARIAT@ASSOCIATION-PACHAMAMA.CH)  
[INFO@PACHAMAMACONNEXION.COM](mailto:INFO@PACHAMAMACONNEXION.COM)



### Présentation de la situation financière - Stratégie future – Outils numériques

#### Finances

A ce jour, les comptes ne sont pas terminés et il n'est pas possible de présenter des comptes définitifs à l'Assemblée Générale ou à nos partenaires. La démission de notre Trésorier en cours d'exercice comptable et la reprise de la comptabilité en cours d'année par le Comité implique un travail important.

Un état des lieux financiers et un plan financier comprenant les points ci-dessous doit être présenté au plus vite à l'AG, à la Ville de Lancy ainsi qu'aux autres partenaires de l'Association. Cela comprend notamment la production de/d'un/d'une :

- Bilan comptable 2025 + Compte des pertes et profits 2025 ;
- Bilans financiers des événements 2025 (individuels, groupés et dans le bilan associatif) ;
- Budget prévisionnel 2026 présenté à l'AG ordinaire durant le 1<sup>er</sup> trimestre 2026 ;
- Adoption de nouveaux outils et utilisation de méthodologies comptables adaptées à l'évolution de l'association : comptabilité en partie doubles, plan comptable adapté, comptabilité analytique) ;
- Stratégie de financement et Recherche de fonds (dont la restructuration est la première étape).

Nous allons étudier la possibilité de réduire les coûts de certains mandats qui pourraient être réduit en trouvant des solutions de partenariat ou de bénévolat, La gestion des paiements et l'utilisation des liquidités devront également être revues en priorisant les paiements en fonction de critères à définir.

Le budget 2026 sera établi au plus vite, il sera présenté à l'AG ordinaire de l'association et doit être présenté entre autres à la Ville de Lancy en début d'année prochaine ainsi qu'à nos autres donateurs et partenaires institutionnels.

#### Mise en place de nouveaux outils pour faciliter la gestion de l'association et de ses projets

- ⇒ De nouveaux outils informatiques en ligne sont en train d'être implémentés en matière de gestion de projets, de comptabilité et permettant la gestion courante de l'association.
- ⇒ Ils sont installés sur nos serveurs, en Suisse, et vont nous permettre de maîtriser les outils dont nous dépendons et de gérer la situation au jour le jour, en présentiel ou à distance sans dépendre de tiers.
- ⇒ Le but est de soulager les responsables, bénévoles, mandataires et prestataires dans les tâches chronophages, lourdes et décourageantes à travers l'usage de la technologie.



# ASSOCIATION PACHAMAMA

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE - ORGANE SUPRÊME DE L'ASSOCIATION PROCÈS-VERBAL DE LA SESSION EXTRAORDINAIRE DU 6/11/2025

TENUE À L'ESPACE PALETTES – AV. DES COMMUNES-RÉUNIES 73 -1212 GRAND-LANCY

[WWW.ASSOCIATION-PACHAMAMA.CH](http://WWW.ASSOCIATION-PACHAMAMA.CH)  
[WWW.PACHAMAMACONNEXION.COM](http://WWW.PACHAMAMACONNEXION.COM)

[SECRETARIAT@ASSOCIATION-PACHAMAMA.CH](mailto:SECRETARIAT@ASSOCIATION-PACHAMAMA.CH)  
[INFO@PACHAMAMACONNEXION.COM](mailto:INFO@PACHAMAMACONNEXION.COM)



### Extension exceptionnelle des compétences du Comité

Dans le cadre de sa restructuration et pour faire suite à la tenue de l'Assemblée Générale extraordinaire en lieu et place de son habituelle session ordinaire, le Comité demande à l'Assemblée présente l'extension exceptionnelle de ses compétences afin de pouvoir implémenter les changements discutés, restructurer les projets et événements mentionnés, tout en remplissant les responsabilités additionnelles qui lui sont attribuées.

L'Assemblée Générale a, à travers l'acceptation des nouveaux Statuts et après avoir vu l'organigramme et la roadmap de Pachamama accepté et donné mandat au Comité de prendre les mesures nécessaires à l'implémentation du projet de Restructuration.

Cela implique que le Comité puisse être en mesure de prendre des décisions et agir de manière réactive sans avoir à convoquer une AG extraordinaire si cela dépasse ses compétences usuelles.



Le Comité propose donc à l'Assemblée d'élargir ses compétences et son champs d'action, de manière limitée dans le temps et toujours dans l'intérêt de l'Association et l'Orientations que l'AG a définie en acceptant les nouveaux statuts et ce projet de Restructuration.

### Contexte et compétences demandées

- L'Assemblée Générale ordinaire revenant sur l'année 2025 sera organisée dans le courant du premier trimestre 2025.
- Le budget prévisionnel pour la fin de l'exercice social 2025 voté lors de la précédente AG en 2024 ne saurait être respecté au vu de la restructuration interne et la réadaptation du plan comptable.
- Aucun budget prévisionnel n'étant prévu entre la présente AG, le début de l'exercice 2026, et l'AG ordinaire prévue pour le premier trimestre 2026, le Comité a besoin d'une marge de manœuvre pour fonctionner et mettre en place les changements liés à la Gouvernance et à la mise en œuvre opérationnelle qu'impliquent les nouveaux statuts et l'adoption de nouveaux outils informatiques
- Le Comité a proposé de réorganiser le fonctionnement hiérarchique et transversal tel que décrit dans les statuts et présenté sur l'organigramme projeté ; il requiert pour cela l'extension de ses pouvoirs par l'AG afin de le mettre en place tant budgétairement que dans ses relations externes de pouvoir agir sans avoir à convoquer une AG extraordinaire pour prendre des décisions allant pourtant dans le sens du Mandat que l'AG lui donne.



**En résumé :** Le Comité demande à l'Assemblée Générale de lui attribuer et d'étendre ses compétences durant la fin de l'exercice 2025 et l'exercice 2026 afin que le Comité implémente les diverses nouveautés structurelles, adopte les stratégies financières adaptées visant à améliorer les comptes de l'Association et à y engager les frais relatifs dans le respect de la nouvelle orientation adoptée par l'AG.





# ASSOCIATION PACHAMAMA

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE - ORGANE SUPRÊME DE L'ASSOCIATION PROCÈS-VERBAL DE LA SESSION EXTRAORDINAIRE DU 6/11/2025

TENUE À L'ESPACE PALETTES – AV. DES COMMUNES-RÉUNIES 73 -1212 GRAND-LANCY

[WWW.ASSOCIATION-PACHAMAMA.CH](http://WWW.ASSOCIATION-PACHAMAMA.CH)  
[WWW.PACHAMAMACONNEXION.COM](http://WWW.PACHAMAMACONNEXION.COM)

[SECRETARIAT@ASSOCIATION-PACHAMAMA.CH](mailto:SECRETARIAT@ASSOCIATION-PACHAMAMA.CH)  
[INFO@PACHAMAMACONNEXION.COM](mailto:INFO@PACHAMAMACONNEXION.COM)

### DÉBATS ET QUESTIONNEMENTS CONCERNANT LA DEMANDE DU COMITÉ



Yohann VILA demande si l'extension desdites compétences implique la création et ou l'augmentation d'éventuelles dettes pour l'association ?



Le Comité lui répond que les mesures que prendraient le Comité pourraient initialement et à court-terme causer des frais supplémentaires mais dans l'unique but de pouvoir d'améliorer les finances de l'association et le retard de paiement de certaines factures qu'elle traîne derrière elle depuis ses débuts, dans le contexte économique du COVID.



Le Comité s'engage à prendre des mesures et engager des frais raisonnables en respectant les nouveaux Statuts ainsi que l'orientation de l'Association décidée par l'Assemblée Générale lors de la session en cours.



Sans autres remarques ou question, Jennifer REUTELER propose à l'Assemblée Générale de passer au vote concernant la demande du Comité et l'extension de ses compétences dans le cadre précité.



L'Assemblée Générale accepte-t-elle d'étendre les compétences du Comité et l'autorise-t-elle à prendre les éventuelles mesures sortantes de leurs compétences habituelles pour mettre en place les changements structurels et faire évoluer l'association ?

14 OUI

0 NON

0 ABSTENSION(S)



L'Assemblée Générale accepte d'étendre les compétences du Comité à l'unanimité.



Le Comité remercie l'Assemblée pour sa confiance et s'engage à prendre des mesures raisonnables et dans l'esprit collectif de l'Association Pachamama. Il s'engage à tenir au courant l'Assemblée Générale et les partenaires éventuels des mesures prises dans le cadre de cette mission additionnelle qui lui a été donnée. Il rappelle que l'Assemblée Générale a, conformément aux statuts, le droit de demander à tout moment et sans justification à vérifier que le Comité respecte les engagements qu'il a pris.



# ASSOCIATION PACHAMAMA

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE - ORGANE SUPRÊME DE L'ASSOCIATION PROCÈS-VERBAL DE LA SESSION EXTRAORDINAIRE DU 6/11/2025

TENUE À L'ESPACE PALETTES – AV. DES COMMUNES-RÉUNIES 73 -1212 GRAND-LANCY

WWW.ASSOCIATION-PACHAMAMA.CH  
WWW.PACHAMAMACONNEXION.COM

SECRETARIAT@ASSOCIATION-PACHAMAMA.CH  
INFO@PACHAMAMACONNEXION.COM



### Election de l'Organe de Contrôle



L'Association n'ayant pas les moyens de mandater une société externe pour la vérification des comptes, l'Assemblée Générale élit deux membres chargés de vérifier les comptes 2025 en vue de l'AG ordinaire 2026. De plus, les membres élus lors de la précédente AG ne sont plus disponibles et les postes de vérificateurs vacants.



Conformément aux nouveaux statuts, il est donc demandé à l'Assemblée si deux membres de l'association ne faisant pas partie du Comité et n'ayant pas de conflit(s) d'intérêt(s) souhaiteraient soumettre leur candidature pour intégrer l'Organe de Contrôle et vérifier les comptes 2025.



Yara NAVARRETE et Sonia LONATI présentent leur candidature pour intégrer l'Organe de Contrôle chargé de vérifier les comptes pour l'exercice social 2025.



L'Assemblée Générale accepte-t-elle d'élire en bloc Yara NAVARRETE et Sonia LONATI en tant que membres de l'Organe de Contrôle chargé de vérifier les comptes pour l'exercice 2025 ?

14 OUI

0 NON

0 ABSTENSION(S)



L'Assemblée Générale élit à l'unanimité Yara NAVARETTE ainsi que Sonia LONATI en tant que Vérificatrices des comptes de l'Organe de Contrôle des comptes.

### Divers – Commentaires ?



Sonia LONATI propose que l'Association soit à nouveau présente avec un stand lors de l'événement La Ville est à Vous organisée par l'Association Les Couleurs de Plainpalais, en mai. Cela avait permis à Pachamama de gagner un peu d'argent. Date à confirmer en janvier.

Le Comité et les membres de l'Assemblée présents remercient Sonia pour sa proposition et émettent sur l'idée un avis favorable. Il lui est proposé de revenir vers le Comité lorsqu'elle aura plus de détails pour mettre en place ce partenariat avec l'association « Les Couleurs de Plainpalais ».





# ASSOCIATION PACHAMAMA

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE - ORGANE SUPRÊME DE L'ASSOCIATION PROCÈS-VERBAL DE LA SESSION EXTRAORDINAIRE DU 6/11/2025

TENUE À L'ESPACE PALETTES – AV. DES COMMUNES-RÉUNIES 73 -1212 GRAND-LANCY

[WWW.ASSOCIATION-PACHAMAMA.CH](http://WWW.ASSOCIATION-PACHAMAMA.CH)  
[WWW.PACHAMAMACONNEXION.COM](http://WWW.PACHAMAMACONNEXION.COM)

[SECRETARIAT@ASSOCIATION-PACHAMAMA.CH](mailto:SECRETARIAT@ASSOCIATION-PACHAMAMA.CH)  
[INFO@PACHAMAMACONNEXION.COM](mailto:INFO@PACHAMAMACONNEXION.COM)



### Fin et Verre de l'amitié



Jennifer REUTELER, Présidente, Samira NICOLAS, Vice-présidente et Olivier CROSET, Secrétaire, signent devant l'Assemblée la dernière page des nouveaux Statuts dans sa version officielle imprimée. Une photo symbolique est prise lors de la signature des statuts.



LA SÉANCE FORMELLE EST LEVÉE À 21H45.  
L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE SE TERMINE PAR UN VERRE DE L'AMITIÉ.

### Signatures et Approbation du PV par le comité lors de sa Séance du 11.11.2025



Le Présent PV a été approuvé pour envoi à l'AG, à l'unanimité, par le Comité lors de sa séance du 11 novembre 2025. Le Comité a fixé la date de l'AG Ordinaire au 5 février 2025, date à laquelle le présent PV sera approuvé si aucune demande de correction ou changement à la présente version n'est faite d'ici-là.

### ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE 2026 – JEUDI 5 FÉVRIER 2026



LE COMITÉ, DURANT SA SÉANCE DU 11 NOVEMBRE 2025, A FIXÉ LA DATE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE REVENANT SUR L'EXERCICE 2025 AU JEUDI 5 FÉVRIER 2026. LES DÉTAILS RELATIFS À L'HEURE ET AU LIEU SERONT ENVOYÉS À QUI DE DROIT CONFORMÉMENT AUX DÉLAIS STATUAIRES À TRAVERS UNE CONVOCATION FORMELLE.



Lu & Approuvé par le Comité lors  
de sa séance du 11.11.2025, à Genève

Luan ISENAJ  
Trésorier

Jennifer REUTELER  
Présidente

Le présent document sera envoyé à l'Assemblée Générale (les membres) comprenant les annexes mentionnées en page 1 le 26 novembre 2025.



# ASSOCIATION PACHAMAMA

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE - ORGANE SUPRÊME DE L'ASSOCIATION PROCÈS-VERBAL DE LA SESSION EXTRAORDINAIRE DU 6/11/2025

TENUE À L'ESPACE PALETTES – AV. DES COMMUNES-RÉUNIES 73 -1212 GRAND-LANCY

WWW.ASSOCIATION-PACHAMAMA.CH  
WWW.PACHAMAMACONNEXION.COM

SECRETARIAT@ASSOCIATION-PACHAMAMA.CH  
INFO@PACHAMAMACONNEXION.COM



### ANNEXE 1 – EXTRAIT DE LA FEUILLE DES PRÉSENCES ORIGINALES

F = fiche complète  
✓ verte = nouvelle adhésion

**ASSOCIATION PACHAMAMA**  
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE 2025  
FEUILLE DES PRÉSENCES – DROITS DE VOTE – PAIEMENT DES COTISATIONS  
JEUDI 6 NOVEMBRE 2025 | 14H00 à 20H00 | ESPACE PALETTES – SAULE MICHEL, GRAND-LANCY  
AV. DES COMMUNES-RÉUNIES 73 - 1212 GRAND-LANCY

**LISTE DES PRÉSENCES**

Section participants			Membre	Droit de vote	Cotisation
Prénoms	Nom	Signature			
Jean-Benoît	BEFFER	<i>[Signature]</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Raphaël	MALLARD	<i>[Signature]</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Sandra	NICOLAI	<i>[Signature]</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Oliver	CRONET	<i>[Signature]</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
✓	Lucas	<i>[Signature]</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Florent	MÉNARD	<i>[Signature]</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Hubert	VIA	<i>[Signature]</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<i>[Signature]</i>	LEONATI	<i>[Signature]</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

**ASSOCIATION PACHAMAMA**  
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE 2025  
FEUILLE DES PRÉSENCES – DROITS DE VOTE – PAIEMENT DES COTISATIONS  
JEUDI 6 NOVEMBRE 2025 | 14H00 à 20H00 | ESPACE PALETTES – SAULE MICHEL, GRAND-LANCY  
AV. DES COMMUNES-RÉUNIES 73 - 1212 GRAND-LANCY

**LISTE DES PRÉSENCES**

Section participants			Membre	Droit de vote	Cotisation
Prénoms	Nom	Signature			
<del>Tina</del>			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<del>Yves</del>	<del>Deneloy</del>	<del><i>[Signature]</i></del>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
<del>Isabelle</del>			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
✓	David	NAVARRÈTE	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
✓	Elisangela	Das das Anjos	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	Severina	Albuquerque	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
✓	Alessandra	BATTAGLIERI	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

**ASSOCIATION PACHAMAMA**  
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE 2025  
FEUILLE DES PRÉSENCES – DROITS DE VOTE – PAIEMENT DES COTISATIONS  
JEUDI 6 NOVEMBRE 2025 | 14H00 à 20H00 | ESPACE PALETTES – SAULE MICHEL, GRAND-LANCY  
AV. DES COMMUNES-RÉUNIES 73 - 1212 GRAND-LANCY

**LISTE DES PRÉSENCES**

Section participants			Membre	Droit de vote	Cotisation
Prénoms	Nom	Signature			
✓	Roberto	RUI	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
✓	Yara	NAVARRÈTE	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

ASSOCIATION PACHAMAMA – AG EXTRAORDINAIRE – JEUDI 6 NOVEMBRE 2025 – FE



Des éléments confidentiels de la feuille des présences n'ont pas été inclus dans les extraits ci-dessus. Seuls les identités et signatures, ainsi que les statuts des personnes présentes y sont représentés.